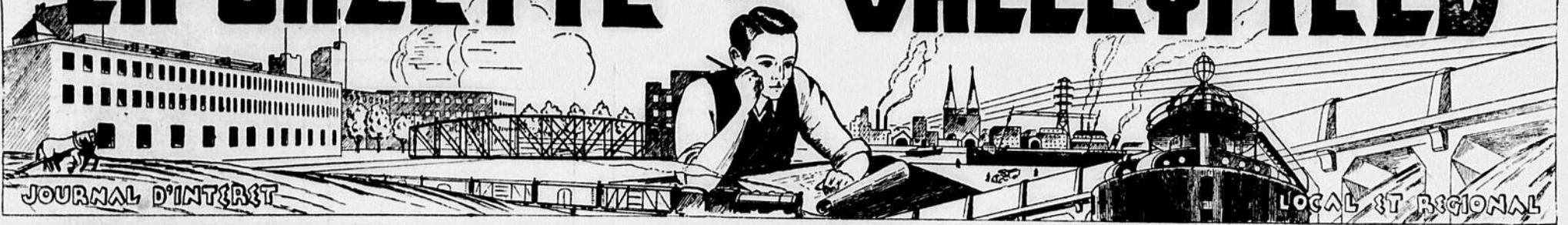


LA GAZETTE de VALLEYFIELD

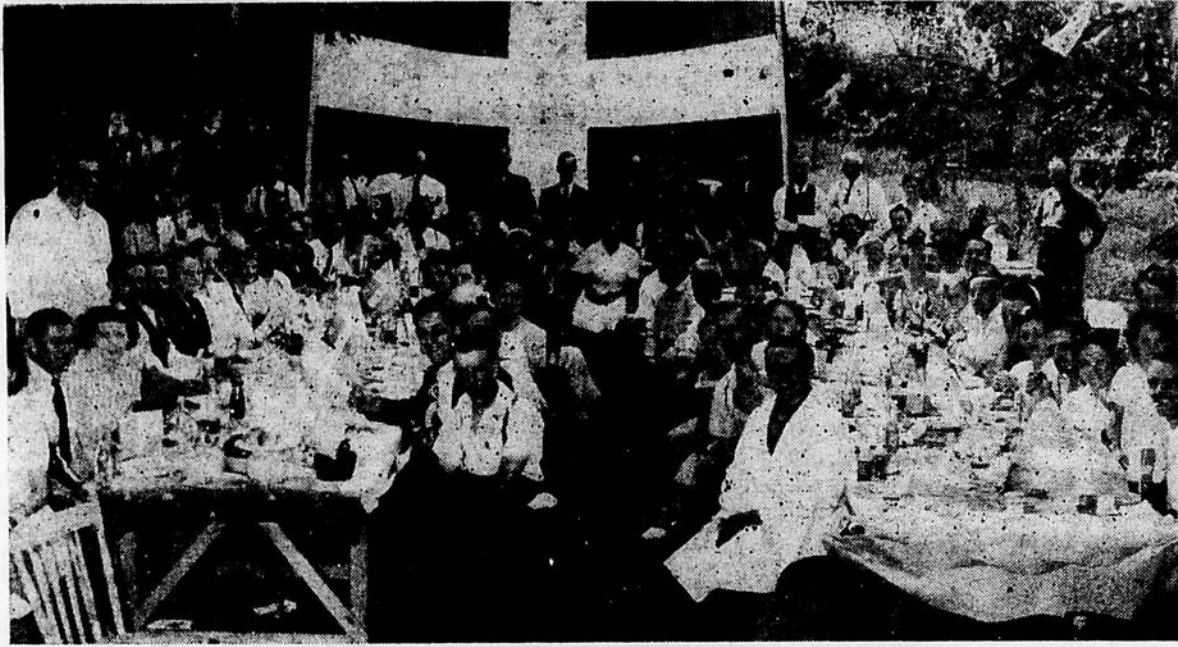


Vol. 10, No 14 13-14

HUNTINGDON, QUE., JEUDI, LE 16 AOUT, 1945

Imprimé à Huntingdon, Qué.

LE BANQUET ANNUEL DE LA ST-JEAN-BAPTISTE



Cette photo que nous reproduisons montre bien l'esprit de fraternité qui existe entre les membres de la Société St-Jean-Baptiste, section Valleyfield. On remarque de gauche à droite debout: M. GEORGES BELAIR, M. et Mme ARTHUR BARRETTE, M. ERNEST LALONDE, M. LEDUC, M. QUEVILLON, M. l'évêque PAUL-HENRI MERCIER, M. le président de la Section Champlain, M. HAMELIN, M. le chanoine H. JULIEN, curé de la paroisse du Sacré-Coeur, M.

ALBERT LEBLANC, président diocésain, M. ARTHUR PRIMEAU, M. DAIGNEAULT, M. et Mme GONZAGUE LEDUC et à l'extrême droite, M. LEDUC. On remarquera aussi, à la table, les personnes suivantes: MM. JOS. DEGRE, HENRI COUSINEAU, ROLLAND COTE, JOSEPH PRIMEAU, H. LEDUC, ALBERT CLEMENT, L. HAINEAULT, PAUL DAIGNEAULT, D. PILON, G. DUHAIME, et de nombreux autres. (Photo Raymond Lavoie).

DEUX FRERES EN SERVICE ACTIF



Les soldats CHARLES HENRI TARDIF et SARTO TARDIF, fils de M. et Mme Omer Tardif, de Valleyfield, qui sont en service actif en Europe. Charles Henri est outre-mer depuis 4 ans, il participe actuellement à l'occupation de l'Allemagne. Sarto est également en service actif en Europe depuis un an. Il fait parti du Régiment des Fusilliers Mont-Royal.

MARIES A VALLEYFIELD



Le mariage de M. JOSEPH SIROIS, fils de M. et Mme Philibert Sirois, de Valleyfield, à Mlle EVA LEBOEUF, fille de M. et Mme Moïse Leboeuf, de Valleyfield, a été célébré, samedi dernier, en la Cathédrale de Valleyfield. (Photo Raymond Lavoie).

DECEDEE



Mlle BERNADETTE PILON, qui est décédée, dimanche dernier, à l'âge de douze ans. Elle est la fille de M. et Mme Aldéric Pilon, de Bellerive.

A BEAUHARNOIS



Le mariage de Mlle DIANE HOULE, fille de M. et Mme J. Houle, de Beauharnois, à M. RODOLPHE SAVARD, a été célébré récemment à Beauharnois. (Lire à la page 2).

SYNDICAT DES MAITRES - BARBIERS ET COIFFEURS

de Salaberry-de-Valleyfield, Inc., Valleyfield, Qué.
PROGRAMME DU CONGRES

Samedi, le 18 août 1945

8 h. 10 h. p.m. — ENREGISTREMENT des délégués au local du Syndicat, 44, rue Saint-Laurent. Soirée libre.

Dimanche, le 19 août 1945

Enregistrement des délégués non inscrits, au no 44, rue Saint-Laurent.

9 h. 45 a.m. — Ralliement (au local du Syndicat, 44, St-Laurent) des délégués visiteurs et syndiqués pour le départ pour la messe.

10 h. a.m. — MESSE SPECIALE (à la crypte-soubassement de la cathédrale) qui sera célébrée par S. Exc. Mgr Joseph Langlois, évêque de Valleyfield. Le sermon de circonstance sera donné par M. l'abbé O. Vaillancourt, aumônier des syndicaux.

11 h. 15 a.m. — Réception civique aux officiers de la Fédération des Barbiers et Coiffeurs Inc.

12.00 h. a.m. — Dîner d'ouverture au Château Salaberry.

2 h. 30 p.m. — Ouverture officielle des séances d'étude du congrès.

SALLE DES CHEVALIERS DE COLOMB, 70, Académie (coin St-Jean-Baptiste).

7 h. p.m. — Deuxième séance d'étude.

Lundi, le 20 août 1945

8 h. a.m. — Messe de Requiem, à la cathédrale.

9 h. a.m. — Troisième séance d'étude.

1 h. 30 p.m. — Quatrième séance d'étude.

7 h. p.m. — Cinquième séance d'étude et ELECTION des officiers de la Fédération.

L'Exposition Agricole et de travaux domestiques de Valleyfield aura lieu le 3 septembre

Ouverte aux résidents du comté de Beauharnois — Organisée par les directeurs de la société d'agriculture — Il y aura du vaudeville des bouffons, de la musique, des animaux dressés, etc.

Cette exposition qui est ouverte aux résidents du comté de Beauharnois seulement, sera la première du genre à être tenue sur le terrain d'exposition de Valleyfield depuis que la cité en est propriétaire.

Elle est organisée par les directeurs de la société d'agriculture laquelle compte plus de 300 membres répartis dans toutes les paroisses agricoles du comté.

Pour rendre cette journée intéressante pour toutes les personnes libres qui visiteront les exhibits, un programme d'amusements variés comprenant vaudeville, bouffons, animaux dressés, musique, etc. sera donné en face de la grande estrade au cours de l'après midi et le soir à l'arena.

Ne manquez pas le journal de la semaine prochaine pour plus de détail et regardez les annonces.

Voici le programme de l'Exposition du comté de Beauharnois qui sera tenue sous les auspices de la Société d'Agriculture, à Valleyfield, lundi, le 3 septembre 1945.

Les membres honoraires sont: L'honorable Laurent Barré, Ministre de l'Agriculture, Québec; M. Maxime Raymond, Député du comté à Ottawa; M. Albert Lemieux, Député du comté à Québec; M. Robert Cauchon, Maire de Salaberry de Valleyfield.

Les officiers sont: M. J.-Adélaré Leduc, président; M. Eucher Brazeau, vice-président; M. Sauveur

Gosselin, secrétaire-trésorier.

Les directeurs sont: M. Arthur Miron, Holstein croisés; M. Ovilva Boyer, Ayrshire croisés; M. Lucien Gendron, Holstein enregistrés; M. Rosario Lefebvre, Ayrshire enregistrés; M. Dr Rodrigue Laberge, chevaux enregistrés; M. Moïse Ethier, chevaux croisés; M. Omer

(Suite à la page 8)

PROFESSION



Rév. Soeur MARIE NOELLA MARGUERITE, fille de M. et Mme Joseph Gendron, de Beauharnois, qui faisait profession le 2 août dernier à Montréal. (Lire à la page 2).

La Gazette de Valleyfield

Journal hebdomadaire de rédaction et d'information entièrement dévoué aux intérêts de Valleyfield et du district.

JEAN-CLAUDE LEFEBVRE, Rédacteur-en-chef

Casier postal N 44, rue Ste-Cécile Téléphone 735

Vol. 10 Jeudi, le 16 août, 1945 No 14

Mariage Savard-Houle célébré à Beauharnois

Samedi, le 4 août 1945, à 9 heures, en l'église St-Clément de Beauharnois, M. le Chanoine O. Bissonnette, curé, bénissait le mariage de Mlle Diane Houle, fille de M. et Mme Joseph Houle de Beauharnois, avec M. Rodolphe Savard, fils de M. et Mme Wellie Savard de Pointe aux Bouleaux, Saguenay.

Fendant la messe, un programme musical fut exécuté par Mlle Françoise Boyer et M. A. Dufault.

La mariée, accompagnée de son père, portait une robe longue, en satin blanc, garnie de tulle, style princesse, un voile trois-quarts de tulle illusion, maintenu sous un diadème de fleurs d'orange, et un bouquet.

style colonial, formé de gâteaux blancs et de roses roses.

M. Henri Savard, frère du marié, en était le témoin.

Après la cérémonie, il y eut réception à l'Hôtel "Rapids View" à Melocheville où les salons étaient décorés de fougères et de fleurs de la saison.

M. et Mme Rodolphe Savard partirent ensuite, pour un voyage à Tadoussac; Mme Savard portait alors un costume deux pièces, couleur coco, un manteau trois-quarts, beige, un chapeau de feutre coco, des accessoires bruns et une gerbe de roses "American Beauty".

A leur retour, M. et Mme Rodolphe Savard habiteront Beauharnois.

Cérémonie Religieuse

Jeudi, le 2 août, une touchante cérémonie religieuse avait lieu à la Chapelle de la Réparation à Montréal; Révérende Soeur Marie Noëlla Marguerite, née Noëlla Gendron, fille de M. et Mme Joseph Gendron de Beauharnois, faisait profession dans la Congrégation des Filles du Divin Coeur.

M. le Chanoine Oscar Bissonnette, curé de Beauharnois, fit le sermon de circonstance.

Un nombreux groupe de parents et d'amis assistaient à cette cérémo-

nie, parmi lesquels on remarquait: M. le Chanoine O. Bissonnette, curé, M. l'abbé Georges-Henri Cartier, séminariste, Rév. Soeur Marie Gaëtan des SS. NN. de Jésus et de Marie, Rév. Soeur Marie Daigneault, M. et Mme Joseph Gendron, ses parents, MM. et Mmes Adolphe Beaudry, Albert Faubert, Eugène Gendron; Robert St-Louis, Mmes Paul Trudel, Abraham Faubert, Joseph Sambeault, Wilfrid Dessin, J. Ethier, Wilfrid Forget, MM. Jacques Cartier, Mlle Lucille Sambeault et M. André Gendron.

Quelques manifestations marquent l'arrivée de la paix dans Valleyfield

Valleyfield fête humblement la victoire des Nations Unies sur le Japon — Tout se passe dans l'ordre — Des jeunes manifestent leur joie en chantant — Concert au parc Salaberry

Mardi soir dernier, la population de la Cité de Salaberry de Valleyfield a éprouvé une très grande joie en apprenant par la radio que le Japon avait enfin capitulé. Les citoyens de la ville ont fêté dignement et humblement ce retour de la paix dans le monde entier.

Le soir de ce grand événement il y eut quelques manifestations individuelles, mais il n'y eut aucun désordre. Quelques jeunes manifestèrent leur joie en se promenant dans les rues de notre ville en chantant.

Le lendemain, comme cette journée avait été déclarée jour de congé national, tous les ouvriers revinrent des diverses manufactures le sourire aux lèvres en songeant au bon repos qu'ils allaient prendre. Tous les magasins fermèrent aussi leurs portes laissant ainsi aux employés la chance de célébrer la victoire.

Mercredi matin, plusieurs jeunes se rassemblèrent en bicyclette et formèrent une parade ayant au milieu d'eux un jeune qui représentait un "fils du soleil levant" qui venait de se pendre.

Mercredi soir, la Garde Champmain organisa une parade à travers les quartiers de la ville et l'Union Musicale de Valleyfield donna un magnifique concert au parc Sa-

laberry. Environ trois cents personnes s'étaient rendues au parc pour se régaler de cette douce musique. Plusieurs s'attendaient à voir passer un grand réfilé des diverses associations de Valleyfield et sans ce concert ils auraient été des plus déçus.

Les employés de la Gazette de Valleyfield profitèrent aussi de cette journée pour fêter la victoire avec les autres. C'est pourquoi, cette semaine le journal sera distribué une journée plus tard.

Col. Sullivan à sa retraite depuis mardi

Il était sous-ministre adjoint des postes depuis plusieurs années

Le col. John-A. Sullivan, sous-ministre adjoint des Postes, s'est retiré du service civil, mardi dernier, alors qu'il a atteint la limite d'âge, et retourne à l'exercice de sa profession d'avocat à Montréal. On sait que M. Walter-J. Turnbull, ancien secré-

LES PETITES ANNONCES

Payables d'avance

A VENDRE

Un radio (Philco cabinet) en très bonne condition. S'adresser le soir seulement ou le samedi après-midi à 57, rue St-Laurent, Valleyfield. 16p

A VENDRE

Un taureau de trois ans, enregistré. S'adresser à M. Arnel Grenon, Rang du Lac, St. Anicet, Qué. 16-23p

A VENDRE

Propriété de 5 logements en très bonne condition. S'adresser à 226, avenue Grande-He, tél. 780, Valleyfield. 16-23-30-6p

A VENDRE

Chevrolet 1939, 7 places, license taxi 1945, 4 pneus neufs. S'adresser à Restaurant Pont Masson, Nitro, Qué. 16-23p

A VENDRE

Maison bungalow, comprenant 6 appartements très modernes. Située au numéro 239 St-Laurent. Bâtie sur un terrain de 60x225 pieds de profondeur. S'adresser à 29, rue Laurier, Nitro-Village, Qué. Ou Tél. 1131-w-12. 16-23-30c

AVIS

Avis est par les présentes donné que Clarence David Cowan, employé d'usine de munitions, de Nitro, comté de Beauharnois, Québec, s'adressera au parlement du Canada, à sa prochaine session ou à sa session suivante, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec sa femme, Hazel Helen Cowan, de Cardinal, Ontario, pour cause d'adultère.

Daté à Ottawa, Ontario, ce 1er jour d'août 1945.

AYLEN & MACLAREN,

Procureurs du requérant, 48, rue Sparks, Ottawa. 16-23-30-6-13c

A VENDRE

Un roadster Willis 1931, en bonnes conditions, pneus neufs. Tél. 2154, Dundee, après 9 heures p.m. 16p

ON DEMANDE

Femme ou fille, parlant anglais, pour travail général de maison. Très bon salaire.

S'adresser à—
Mme E.-A. Walther,
252, rue Salaberry,
Valleyfield, Qué.

Pour votre rapport d'Impôt sur le Revenu Pour mettre vos livres à date Voyez—

Robert Sauvé, B.A.
Etudes Commerciales Supérieures
57, Nicholson Tél. 706

PERDUE A BEAUHARNOIS

Somme d'argent, perdue à Beauharnois, dimanche, le 12 août. Récompense promise à qui la rapportera au numéro 80, rue Hannah, Beauharnois. 13-16-20-23c

taire du très hon. Mackenzie King, a été nommé, en juin dernier, sous-ministre adjoint des Postes.

Le col. Sullivan est le frère de M. Arthur W. Sullivan, I.C., de Valleyfield.

AVIS

M. L. BROUILLETTE,
optométriste,
44, rue Ste-Cécile,
Valleyfield
désire aviser que son bureau sera fermé
TOUS LES SOIRS DU
MOIS D'AOUT
à partir de 5.30 heures
p.m.

G. BOUTHILLETTE
& FRERES
Ste-Martine, Qué.

Réparations générales
d'accessoires électriques

Radios, moteurs, poêles
électriques, fers à
repasser, etc.

A LOUER

Un garage pour mécanicien, avec logement si désiré. S'adresser à 410, rue Dufferin, Village Billette. Tél. 1151w11. 2-9-16-23p

ON DEMANDE

Chevaux vivants pour viande de renard. Hooker Fox Farms, Ormstown, tél. 624 r 2 ou 611 r 2. t.f.

Nombreux projets des Kinsmen pour venir en aide aux organisations nécessiteuses

Assemblée régulière tenue lundi soir dernier au Château Salaberry — Des assemblées mieux fréquentées

Une assemblée régulière du Club Kinsmen de Salaberry de Valleyfield eut lieu lundi soir dernier alors que plusieurs membres étaient présents.

Au cours de la réunion on décida de tenir des assemblées plus actives surtout avec la réunion du mois de septembre. Il est fort probable qu'à cette occasion des futurs membres Kinsmen assisteront à l'assemblée afin de prendre connaissance de la nécessité d'une telle organisation dans notre ville.

Le secrétaire, M. Percy Clark, fit la lecture d'une lettre du secrétaire National des Kinsmen demandant à l'organisation locale de coopérer

dans la campagne pour vieux vêtements qui se fera du premier au 20 octobre 1945. Les membres du comité local étudieront cette question prochainement afin d'aider à recueillir le plus de vieux vêtements possibles au cours de la campagne.

Avant de clore l'assemblée les membres décidèrent qu'il serait très à propos de faire une raffle prochainement. Les revenus de cette raffle seraient versés pour une bonne oeuvre locale. On tentera ces jours-ci d'obtenir un frigidaire pour assurer le succès de cette raffle.

La prochaine réunion aura lieu lundi, le 28 octobre, au même endroit. Tous les intéressés sont priés de se rendre.

M. Delvida Lalonde meurt à la suite d'un accident survenu samedi soir dernier

Il était le père de 5 enfants — Fracture du crâne et des reins — Transporté à l'hôpital de Valleyfield

A la suite d'une chute accidentelle qu'il fit d'un balcon situé sur le deuxième étage de sa demeure, M. Delvida Lalonde, âgé de 36 ans, est décédé à l'hôpital Lalonge.

Adélarde Lecompte, Delvida Lalonde, fils de M. et Mme Lalonge, a été nommé, en juin dernier, sous-ministre adjoint des Postes.

Il laisse dans le deuil outre son épouse Louisa, née Halley, cinq enfants: Pierrette, âgée de 10 ans; Ghislaine Lalonde, 8 ans; Léo Bougie et Donat Halley sont tous ses beaux-frères tandis que elle, 4 ans et Claude, 3 ans.

Il aurait succombé, d'après des sources officielles, d'une fracture de crâne ainsi que des reins. Il fut hospitalisé immédiatement après l'accident, c'est-à-dire la nuit de samedi à dimanche.

Il laisse aussi plusieurs frères et soeurs: Albin Lalonde, Hectelle qu'il fit d'un balcon situé sur le deuxième étage de sa demeure, M. Delvida Lalonde, âgé de 36 ans, est décédé à l'hôpital Lalonge.

Il laisse aussi plusieurs frères et soeurs: Albin Lalonde, Hectelle qu'il fit d'un balcon situé sur le deuxième étage de sa demeure, M. Delvida Lalonde, âgé de 36 ans, est décédé à l'hôpital Lalonge.

La
Gazette de Valleyfield
et
Le Courrier
Pour les deux journaux
Six mois: \$1.25 1 an: \$2.00

LA GAZETTE

de

VALLEYFIELD

LISEZ
LE COURRIER
Journal hebdomadaire entièrement dévoué aux intérêts de la ville de Beauhar-
nois et sa région.
Paraissant le lundi de
chaque semaine

"Journal hebdomadaire dévoué aux intérêts de Valleyfield et de sa région"

- CONSULTATIONS
- COMPTABILITE
- IMPOT SUR LE REVENU
- TENUE DE LIVRES

ROBERT SAUVÉ B.A.

TEL. 706
57, rue Nicholson
VALLEYFIELD, P.Q.

Ex-Supérieure du Couvent d'Huntingdon décédée lundi soir à Montréal

Soeur Ste-Eustelle, de la Congrégation de Notre-Dame, s'est éteinte à 97 ans

La Rév. Soeur Sainte-Eustelle, doyenne de la Congrégation de Notre-Dame depuis de nombreuses années, est décédée lundi soir, à la maison-mère de la communauté, à l'âge de 97 ans. Elle aurait célébré son 98e anniversaire de naissance le 7 septembre prochain.
Née à Montréal le 7 septembre 1847, de Louis Demers et de Marie-Anne Fullum, elle avait été baptisée le lendemain en l'église Notre-Dame et avait reçu le nom de Marie-Elvina.
Son grand-père maternel était propriétaire d'une longue bande de terre qui s'étendait de la rue Fullum à la rue Parthenais et du fleuve

à un endroit indéterminé dans le nord. C'est en raison de ce fait qu'on a donné le nom de Fullum à une rue de l'est de la ville.
La famille de la défunte avait fait don aux Dames de la Congrégation d'un morceau de terre qui leur permit de construire la maison Sainte-Catherine, dans la paroisse S.-Vincent-de-Paul, paroisse natale de Soeur Sainte-Eustelle.
Musicienne accomplie
Elle était entrée dans la Congrégation le 8 décembre 1865, avait revêtu le saint habit le 22 novembre 1866, et prononcé ses vœux perpétuels le 1er août 1874.
Elle avait enseigné la musique et

10 POUR CENT D'ESCOMPTE
AUX DECHARGES DE L'ARMEE
SUR TOUTES MARCHANDISES. CHEZ
CHARLIE ROSEN, Valleyfield
HABITS "SUR MESURE" NOTRE SPECIALITE

le chant avec beaucoup de succès à la Villa Maria, au Mont-Sainte-Marie, à S.-Roch de Québec, à Bellevue, à Charlottetown et à New-York.
Ses supérieures lui avaient successivement confié le supérieurat des maisons de Huntingdon, Notre-Dame-du-Bon-Conseil et Ste-Anne. Depuis 1929, elle vivait retirée à la maison-mère de Montréal.
Ce fut la grande consolation de ses dernières années de voir plusieurs de ses anciennes élèves, religieuses de la Congrégation, dont l'une est maintenant âgée de 80 ans, parvenir à leur jubilé de religion. Elle-même avait célébré son 75e anniversaire de vie religieuse en 1942.

Elle laisse ses neveux et nièces, le Dr Ernest Lachapelle, le Dr et Mme Albert Demers, M. et Mme Hector Demers, M. et Mme M. Geoffrion; sont petit-neveu, M. Jean-Paul Geoffrion; ses petites-nièces, Mmes Marguerite Pierdon et Hectorine Livingston.

Le service fut chanté en la chapelle de la maison-mère, à 7 h. 30, jeudi matin, et l'inhumation eut lieu jeudi après-midi.

EXPOSITION DE MALONE

les 20-21-22-23-24-25-26 août
7 jours et 7 soirs

POUR LE COMTE DE FRANKLIN,
NEW-YORK

ATTRACTIONS SPECTACULAIRES LE SOIR
CIRQUES

ATTRACTIONS EDUCATIONNELLES
COURSES EXCEPTIONNELLES
BOURSES POUR PLUS DE \$20,000.00

MIDWAY GIGANTESQUE

BIENVENUE A TOUS LES CANADIENS

(2-6-9-13-16-20)

Mise-au-point du Barreau de la Cité de Salaberry- de-Valleyfield

En réponse à notre résolution du 25 juillet 1945, le Maire de la Cité, à l'assemblée du Conseil municipal de la dite cité en date du 8 août courant, a prétendu, selon le rapport des journaux locaux, qu'en engageant Me Gaston Ringuet comme avocat conseil de la Cité dans la cause de M. Paul Viau, il n'a fait que suivre l'exemple des Conseils antérieurs qui auraient engagé Me Antonio Perreault et Emery Beaulieu de Montréal. Nous désirons rétablir les faits et affirmer que Mes Perreault et Beaulieu n'ont jamais plaidé pour la Cité de Salaberry de Valleyfield devant nos tribunaux. Ils avaient été requis tout simplement de donner des opinions légales à la Cité.
Quant à l'autre excuse et préten-

tion de M. le Maire à l'effet que les villes de Drummondville, St-Hyacinthe et Shawinigan ont requis les services d'avocats étrangers pour plaider leurs intérêts devant les tribunaux, nous ignorons la véracité de ce fait. Nous soutenons par ailleurs que tout autre Barreau de la province aurait agi comme le nôtre dans un cas identique.

Enfin nous apprenons avec regret que subséquemment à notre protestation en date du 25 juillet 1945, le Conseil de la Cité a jugé à propos non seulement de l'ignorer, mais de préférer de nouveau les services d'un avocat étranger à ceux d'un avocat local payant taxes à la dite Cité, et cette fois, par résolution adoptée à l'assemblée du

(Suite à la page 4)

Chatelain Business Colleges

Dactylographie, Sténographie, Anglais, comptabilité, routine de bureau, etc.

Ouverture des cours du jour et du soir le 6 septembre.

Heures de Bureau { 9.00 à 11.30 a.m.
1.30 à 4.30 p.m.

Lundi et jeudi soirs de 7.30 à 9.00 hrs p.m.

Chatelain Business Colleges

16, rue Académie

Téléphone 1200



Du 1er août au 1er septembre

DR O. E. CAZA

Hôtel-Dieu, Valleyfield

désire informer sa clientèle et le public en général

qu'il sera absent de son bureau au cours de

L'APRES-MIDI

du 1er août au 1er septembre prochain.

-0-

Pour informations s'adresser à—

TEL. 506, VALLEYFIELD

Assemblée du comité des Finances de la Cité de Valleyfield, le 8 août 1945

Proposé par M. l'échevin Delphis Gagnier, secondé par M. l'échevin Wilbrod Barrette,

Que Me Gontran Saintonge, C.R., soit chargé d'agir comme avocat de la Cité, et Me Gaston Ringuet comme avocat conseil dans la cause, requête et action, de Paul Viau contre la cité de Salaberry de Valleyfield portant le No 8625 des dossiers de la Cour Supérieure du district de Beauharnois.

Il est proposé en amendement par M. l'échevin Horace Viau, secondé par M. l'échevin Louis Quevillon.

Que Me Gontran Saintonge, C.R., soit chargé d'agir comme avocat de la Cité et Me Albert Leblanc comme conseil dans la cause, requête et action, de Paul Viau contre la cité de Salaberry de Valleyfield portant le No 8625 des dossiers de la Cour Supérieure du district de Beauharnois.

Le vote est pris tout d'abord sur l'amendement.

Votent pour: MM. les échevins Louis Quevillon et Horace Viau.

Votent contre: Son Honneur le maire Robert Cauchon, MM. les échevins Delphis Gagnier, Paul-Henri Mercier et Wilbrod Barrette.

L'amendement est en conséquence rejeté, et la motion principale est ensuite adoptée sur même division.

Le Greffier est chargé de demander à la Commission des Prix de fixer le loyer de la Topper Dress Co.

Une demande de secours de Dame Rolland Fournier est référée à la St-Vincent de Paul.

Une lettre de Me G. A. Meloche au sujet de son compte est lue et filée aux archives.

Proposé par M. l'échevin Horace Viau, secondé par M. l'échevin Wilbrod Barrette,

Que permis soit accordé à la Beauharnois Light, Heat & Power Company d'installer un poste pour l'enregistrement de l'échelle d'étiage dans le lac St-François, près de la jonction entre le chemin conduisant à l'île Clark et Nichols Chemical, et le Boulevard du Havre. Le tout tel que démontré sur le plan de la dite compagnie portant le No 9-B-887-A.

Ce permis n'est accordé qu'en autant que la Cité a le droit de le faire, et la Beauharnois Light, Heat & Power Company, en acceptant le dit permis et en s'en prévalant, dégage la Cité de toute responsabilité au sujet d'accidents, dommages, ou réclamations quelconques pouvant survenir en rapport avec les dits travaux et le dit permis.

Son Honneur le maire Robert Cauchon quitte son siège.

Proposé par M. l'échevin Horace

Mise au point...

(Suite de la page 3)

8 août 1945.

Nous tenons à souligner toutefois la confiance manifestée par certains échevins du conseil de la cité à l'endroit du Barreau local en cette même circonstance.

Que copie de la présente mise-au-point du Barreau de la Cité de Salaberry de Valleyfield soit adressée au Conseil de la Cité ainsi qu'aux trois journaux locaux.

Le Barreau de Salaberry de Valleyfield.

Salaberry de Valleyfield, le 10 août 1945.

Viau, secondé par l'échevin Louis Quevillon,

Que le président du Comité d'Aqueduc soit autorisé à faire construire et installer les conduites d'eau nécessaire pour desservir la propriété de la compagnie Merck et Co. Ltd.

Une liste de montants à retrancher est lue et approuvée.

M. l'échevin Horace Viau déclare ensuite qu'il s'oppose au paiement des salaires de MM. Napoléon Poulin et Joseph Foisy, pour le temps durant lequel ils n'ont pas travaillé seulement, vu qu'ils n'ont pas été destitués à la suite d'une résolution du Conseil.

La séance est levée.

Mlle Bernadette Pilon est décédée à l'âge de douze ans, dimanche

Bernadette Pilon, fille bien-aimée de Aldéric Pilon et Mérida Demers est décédée dimanche dernier à l'âge de 12 ans et 7 mois, après une longue maladie soufferte avec résignation.

La dépouille mortelle fut exposée au salon mortuaire R. Montpetit où tous les enfants de la paroisse ont tenu à défilier durant la journée pour contempler encore une fois celle qui fut leur compagne et réciter pour elle une dernière prière.

Les funérailles eurent lieu mardi matin, le 14 courant. Une assistance nombreuse de parents, d'amis et d'élèves de l'école de Bellerive revêtus de leurs costumes de croisés remplissaient l'église à sa pleine ca-

pacité. L'émotion remplissait les âmes de voir autant d'enfants venir rendre un dernier témoignage d'estime à celle qui, il y a quelques mois à peine était encore parmi leurs rangs.

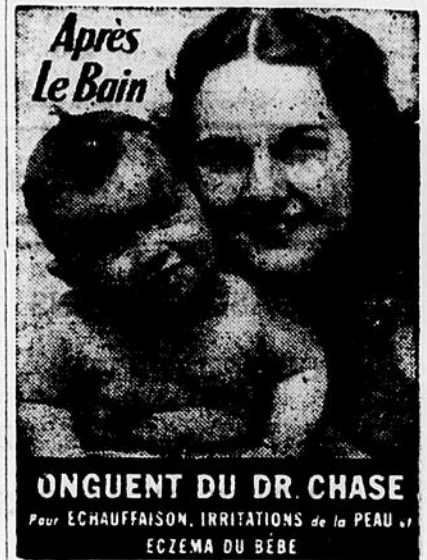
La défunte laisse dans le deuil outre son père et sa mère, trois frères: Romuald, Jean-Guy, Gérard; cinq soeurs: Gertrude, Noëlla, Denise, Pierrette, Lise.

Les porteurs étaient: Gaétan Loisel, Roger Lefebvre, Philippe Lemieux, Marcel Lapierre, Gaétan Picard, Roger Lemieux.

Mlles Yolande Dallaire et Laurette Rodrigue firent la quête.

Remerciements

La famille Aldéric Pilon remercie toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Bernadette Pilon.



Gardez-vous en forme pour l'avenir



ramez, les gars, ramez...

• Ramer est un exercice à la fois agréable, rafraichissant et fortifiant. Mais la rame peut être un dur travail lorsqu'on ne sait pas comment s'y prendre. C'est avant tout une question de rythme et de coordination; il faut faire exécuter par les rames elles-mêmes la plus grande partie du travail.

Une grande habileté, jointe à un physique remarquable, explique l'extraordinaire carrière de Bob Pearce, champion mondial de la rame. Bob a toujours pratiqué son sport d'une façon sérieuse, commençant à s'entraîner six mois avant une course en ramant d'abord trois milles par jour et augmentant le parcours jusqu'à vingt-trois milles. Gagnant des Diamond Sculls, des Jeux de l'Empire et des Jeux Olympiques de 1928 et 1932, il devint professionnel en 1933 et habite aujourd'hui le Canada.

PUBLIÉ À L'APPUI DU PROGRAMME NATIONAL DE CULTURE PHYSIQUE

BOB PEARCE

Champion mondial professionnel de la rame, à l'apogée de sa carrière d'amateur.

POUR MOI,
DES TIMBRES
D'ÉPARGNE DE GUERRE

LA BRASSERIE
MOLSON
LIMITÉE

ASSURANCE-VIE

Alliance Nationale
Emilien Drouin

représentant

Bureau: 44, rue Ste-Cécile
Tél. 853

Le domaine de la femme

POUR VOS TOILETTES DE
TOUTES SAISONS RENDEZ-
VOUS CHEZ

J.-L. Turcotte

NOUVEAUTÉS POUR DAMES
FLEURS DE TOUTE OCCASION

203, Victoria Tél. 488
Valleyfield, P.Q.

Jeudi, le 16 août, 1945

LA GAZETTE DE VALLEYFIELD

Page 5

Les Nouvelles Sociales

Mlle Marcelle Larocque, de Valleyfield, visitait récemment les villes de Chicago, Springfield et St. Louis. Elle était l'invitée de M. et Mme Hayden.

Mlle Gisèle Larocque, de Valleyfield, a passé une semaine de congé à Montréal chez Mme Roma Fortin.

Mme William Larocque, de Valleyfield, a visité Sherbrooke en fin de semaine avec sa fille Gisèle.

M. et Mme Roméo Langevin, de Valleyfield, ainsi que leur fille, Mme Lucien Filiatrault, et Mlle Annette Leduc rendaient visite, la semaine dernière, à Mme Fortunat Deslauriers de St-Clet.

M. et Mme Eddy French, de Valleyfield, étaient de passage à Montréal en fin de semaine.

Mme Louis Lafleur, Mme Fernand Fortier, Mme Clément Bolduc, Mme Ovide Lafleur, M. Horace Bergeron étaient de passage à Ottawa, à l'occasion des funérailles de M. Adolphe Lafleur.

NOS ENFANTS



M. CLAUDE LARIN, 2 ans, fils de M. et Mme Oscar Larin (Réjeanne Lavoie), de Valleyfield, qui célébrait son anniversaire de naissance mardi dernier. (Photo Raymond Lavoie).

telle et un voile de tulle illusion retenu sous un diadème de perles, elle tenait un bouquet de roses blanches. Son seul bijou consistait en un collier de perles, cadeau du mari. A l'issue de la cérémonie, il y eut réception chez les parents de la mariée après quoi les nouveaux époux partirent pour Sherbrooke et de là au Lac Mégantic. Pour voyager Mme Sirois portait un costume de lainage vert jade avec renard jaune et accessoires de même ton. A leur retour, ils habi-

teront Valleyfield. Parmi les invités de l'extérieur on remarquait: M. et Mme Georges Hébert de Cornwall, M. et Mme Eméry Bessette et leur fils Russell de Albany, New-York, M. et Mme Lionel Sirois de Mégantic, M. et Mme R. Charlebois, M. et Mme Gérard Bélanger, Mme G. Benoit et sa fille Patrick, M. et Mme Albert Sirois, de Montréal.

Brunet-Leduc

Le mariage de Mlle Rita Leduc, fille de M. et Mme Omer Leduc, avec M. Réal Brunet, fils de M. Aimé Brunet, décédé, et de Mme Brunet de Beauharpois, autrefois de St-Anicet, avait lieu samedi, le



MARIE-PAULE MARLEAU, 2 ans, fille de M. et Mme Paul Marleau, de Valleyfield.



JEAN-GUY LEGUERRIER, 10 mois, enfant de M. et Mme Gustave Leguerrier de Valleyfield.

Mme Fritz Rupreck de Malone, visitait en fin de semaine ses parents à Valleyfield.

Mme R. Ireland de Bellerive recevait la semaine dernière la visite de sa soeur, Mme Alphonse Larose et de son fils Gaston.

MM. Romain Chartrand, Roger Martin, de Montréal, et Raoul Cholle de Bellerive, ont passé quelques jours dans leur famille aux Cèdres.

M. et Mme Oscar Leduc et leurs enfants Robert et Mariette de Montréal, visitaient ces jours derniers leurs parents à St-Timothée, St-Louis, St-Stanislas et Valleyfield.

M. Marcel Daoust de la R.C.A.F. de Val Morin et son amie, Mlle Marcelle Auger, à Bellerive mardi et mercredi chez M. et Mme Dolphé Perron.

M. et Mme Lionel Leduc et leurs enfants, sont retournés à Détroit après avoir passé quelques jours à Bellerive chez M. et Mme Lucien Leduc.

MARIAGES

Sirois-Leboeuf

Samedi matin, à 8 heures en la Cathédrale de Valleyfield, M. l'abbé Lucien Beauchamp bénissait le mariage de sa cousine, Mlle Eva Leboeuf, fille de M. et Mme Moïse Leboeuf, avec M. Jos. Sirois, fils de M. J. Sirois, décédé et de Mme F. Ferland. Accompagnée de son père la mariée portait une robe de satin blanc rehaussée de véritable den-

ETATS CIVILS

Naissances

11 août, à 9 heures, en l'église Notre-Dame de Bellerive. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Levac. L'église était décorée de fleurs estivales. Le chant fut exécuté par M. Dupuis de Beauharpois, beau-frère du marié, M. Laurent Cyr et Mlle Bessette. Mlle Noëlla Lafleur touchait l'orgue. La mariée accompagnée de son père, portait une robe modèle Russe, de georgette blanc-neige, garnie de dentelle anglaise dont l'ampleur de la jupe formait légère traîne, un voile de tulle illusion retenu sous un diadème orné de roses thé et roses rouges et un bouquet de roses de même ton. M. Ange-Albert Brunet servait de témoin à son frère. Après une réception à l'Hôtel Larocque, les nouveaux époux partirent pour un voyage à Québec. Mme Brunet portait alors un costume chamamois garni de mouton rasé noir avec accessoires de même teinte et gerbe de roses rouges à l'épaule. A leur retour M. et Mme Réal Brunet habitent Beauharpois.

NAISSANCE

Garand: Le 14 août 1945, à M. et Mme Lucien Garand, née Madeleine Leduc, un fils, baptisé par M. l'abbé Gonzague Lebeuf sous les noms de Joseph Rosario Michel Claude. Parrain et marraine: M. et Mme Rosario Plante, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Albert De Luca, tante de l'enfant.

Gilmore: A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, le 31 juillet 1945, à M. et Mme Georges Gilmore, née Dorothy Ryan, un fils, baptisé Joseph Antoine Grant. Parrain et marraine, M. et Mme Léo Lagarde. Porteuse, Mme Emédé Poissant.

Faubert: A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, le 9 août 1945, à M. et Mme Eugène Faubert, née Annette Deniger, un fils, baptisé Joseph André Réjean. Parrain et marraine, M. et Mme P. Deniger. Porteuse, Mme Aurèle Deniger.

Bourdeau: A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, le 10 août 1945, à M. et Mme Marcel Bourdeau, née Hermène Poirier, un fils, baptisé Joseph Denis Jean Guy. Parrain et marraine, M. et Mme Aurèle Bourdeau. Porteuse, Mlle Claire Poirier.

Emond: A Valleyfield, le 9 août 1945, à M. et Mme Oscar Emond, née Laurette Pitre, un fils, baptisé Joseph Jacques. Parrain et marraine, M. et Mme Adolphe Pitre, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Marcella Pitre, tante de l'enfant.

ORGANISATEUR



M. MARCEL LEFRANCOIS, organisateur conjoint du grand débat oratoire "Mariage Vieux ou Mariage Jeune" qui sera présenté à Valleyfield et à Beauharpois les 28 et 30 août.

Paul Gendron retourne à la prison

Paul Gendron, jeune bandit de 22 ans, qui s'était évadé de la prison commune de notre ville, samedi, le 4 août dernier, est revenu se mettre lui-même entre les mains des autorités de la prison, dimanche matin dernier.

Recherché depuis son évasion, le jeune Gendron dit qu'il venait de Montréal, mais que la vie y était intenable, vu qu'il était surveillé de toute part. Dimanche, vers la fin de l'après-midi, il se serait décidé de revenir à Valleyfield.

On se souvient que Gendron fut condamné, le 4 juillet dernier, pour vol de billets de chemin de fer ainsi que d'un radio. Il fut alors condamné à 12 mois de prison ainsi que son complice.

AVIS

à toute personne se proposant de
déménager à

**VICTORIA
VANCOUVER
NEW WESTMINSTER
WINNIPEG**

**HAMILTON
TORONTO
OTTAWA
HULL**

Aucune personne ne peut déménager, louer ou occuper un logement, dans l'une de ces régions surpeuplées, sans un permis de l'Administrateur des logements d'urgence.

Soyez donc certain d'avoir un autre logement et aussi un permis d'occupation, avant de quitter définitivement votre demeure actuelle. Les demandes de permis doivent être adressées à l'Administrateur des logements d'urgence de la région où vous vous proposez de déménager.

Toute personne qui loue ou occupe un logement dans l'une de ces régions, contrairement à l'ordonnance, commet un délit et devra, en plus des autres sanctions, évacuer les lieux et la région à ses propres frais.

(Cette ordonnance est émise en conformité avec les règlements affectant les logements d'urgence, arrêté ministériel C.P. 9439 du 19 décembre 1944.)

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

ES-6NF



QUATRE
générations
de femmes heureuses
ont su faire disparaître
facilement
la FAIBLESSE

PÂLEUR, FAIBLESSE, MANQUE D'APPÉTIT, TROUBLES FÉMININS
SYMPTÔMES OU CONSÉQUENCES DE L'ANÉMIE

TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES
PILULES ROUGES
POUR LES FEMMES PÂLES ET FAIBLES

CIE CHIMIQUE FRANCO AMÉRICAINE LTEE, 1566, RUE ST-DENIS, MONTREAL 18

La brillante carrière militaire du Lt-col M. deRome le conduit en Hollande

Un jeune officier de l'armée canadienne, le lieutenant-colonel Maurice deRome, O.B.E., 34 ans, de Montréal, a repris l'avion, en fin de semaine, pour regagner la Hollande où il occupera un poste militaire important près le gouvernement du royaume hollandais.

Prêté au gouvernement des Pays-Bas par celui du Canada, le jeune Canadien avait été, depuis la reddition, attaché à son Altesse Royale le prince Bernhard de Hollande, commandant en chef des forces néerlandaises, comme conseiller militaire spécial, afin d'aider à la réorganisation de l'armée de ce pays. En mission spéciale, il revenait au Canada, par bombardier, le 3 août dernier. Il repart maintenant pour une période de temps indéterminée, pour reprendre son poste, là-bas. Son épouse et ses trois enfants

iront le rejoindre dans un avenir prochain.

Il a débarqué en Normandie avec les troupes d'invasion et a participé aux batailles de Caen, de la Seine, de Paris, d'Anvers, de Hollande, et finalement d'Allemagne.

Au mois de juin dernier, Sa Majesté George VI le nomma officier de l'Ordre de l'empire britannique, deRome reçut sa décoration des mains même du roi, au cours d'une cérémonie qui se déroula au palais de Buckingham.

En terminant, signalons que le lieutenant-col. deRome est, par sa grand-mère maternelle, l'arrière-petit-fils de l'hon. Charles-Michel d'Arumbery de Salaberry, héros de Château-guay.

Ce héros est avantageusement connu à Valleyfield et dans la région.

M. A. Lafleur est décédé à Hull

Les funérailles eurent lieu lundi le 6 août

A Hull, ces jours derniers, est décédé M. Adolphe Lafleur, époux de Bella Guenette, après une courte maladie, à l'âge de 48 ans.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil dix enfants: Thérèse, Lionel, Fernand, Madeleine, Roger, Robert, Ronald, Guy, Claire et Claude; deux frères: Médée de St-Agathe et Onide de St-Stanislas; quatre soeurs: Mme Edouard Brault, de Montréal, Mme Clément Bolduc, de Valleyfield, Mme F. Fortier de St-Stanislas, et Laurette Lafleur, de St-Stanislas; deux beaux frères: M. Edouard Brault et M. Clément Bolduc. Il laisse aussi plusieurs neveux et nièces.

Le service funèbre fut chanté à 8 heures, lundi matin, le 6 août, en l'église Notre Dame de Hull et l'inhumation se fit au cimetière du même endroit. Nos condoléances à la famille éprouvée.

Protestations de municipalité de St-Timothée

A une assemblée du Conseil de la Municipalité de la Paroisse Saint-Timothée Co. Beauharnois, sont présents: M. Alcide Sauvé, M. Eucher Maher, M. William Leduc et M. Georges Sauvé, tous conseillers formant quorum sous la présidence de M. Ovilva Julien, Pro-maire.

Il est proposé par M. William Leduc, appuyé par M. Eucher Maher et résolu:

QUE le présent conseil proteste contre un règlement de l'Assemblée législative de la Province de Québec touchant l'Hydro-Québec, qui permet une baisse de revenu à notre Municipalité assez considérable, pour ce fait nous vous demandons que cet article soit abrogé, afin de protéger tant de Municipalités comme la nôtre.

LA MUNICIPALITE DE LA PAROISSE ST-TIMOTHEE DE BEAUHARNOIS, QUE.

par J.-Léo Montpetit, sec.-trés.

La valeur quantitative de la ration

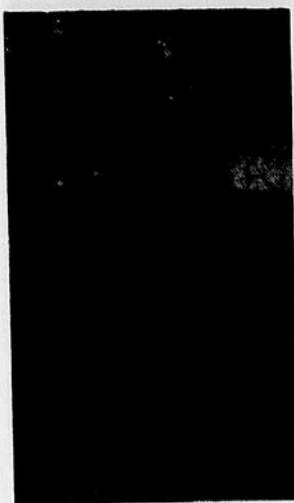
Lorsque le rationnement aux consommateurs sera remis en vigueur, la ration sera approximativement de 2 livres à la carcasse par personne par semaine. C'est là une ration égale à la ration du premier rationnement de viande, mais, cette fois, le rationnement sera plus sévère que par le passé, parce que toutes les viandes conditionnées et toutes les viandes de fantaisie seront rationnées.

Les viandes rationnées: (2 livres poids de carcasse, équivalent à une 1 1/3 livre de viande sans os).

Toutes les viandes cuites, en conserve ou dites de fantaisie, telles que le coeur, le foie, les rognons, seront rationnées, ainsi que toutes les viandes dites rouges.

Les viandes non rationnées:
La cervelle, la tête, la queue, le sang et les tripes de boeuf;
La cervelle et la tête de veau;
La cervelle, la tête, la queue, les pieds et les côtes de porc;
La cervelle, la tête, la queue, et les amourettes d'agneau;
La volaille, le gibier et le poisson (en conserve ou frais).

DE RETOUR



Le soldat GUY POIRIER, fils de M. et Mme Ernest Poirier, de Valleyfield, qui est de retour dans sa famille, après un séjour de quelques mois en Europe.

Appelé sous les armes, en mars 1943, sous la loi de la mobilisation des ressources nationales, il traversait en Angleterre au mois de janvier dernier avec les troupes de renfort. D'Angleterre il fut envoyé en Hollande et c'est de là qu'il partit pour reprendre le chemin du Canada. Actuellement il est en congé dans sa famille pour un mois, après quoi, il devra se rapporter à son unité pour retourner combattre dans le Pacifique.

L'équipe de Lécuyer perd la 1ère partie de la semi-finale contre le Cousineau

Le lanceur D. Marcil fait gagner son équipe — La série semi-finale est de 3 dans 5 — Les équipes gagnantes de cette série se disputeront le championnat de la ligue de la Garde Champlain

Mardi dernier, le 14 août, l'équipe de balle-molle de la Maison Cousineau rencontrait celle de la salle de Billard Lécuyer au Parc Sauvé. La Maison Cousineau a défit l'équipe Lécuyer par le score de 10 à 7. C'était la première partie de la série semi-finale pour le championnat de la ligue de la Garde Champlain. Cette série est de trois dans cinq.

Les deux équipes gagnantes de cette série éliminatoire se disputeront le championnat dont la série sera de quatre parties dans sept.

Durant les premières manches de la partie de mardi, alors que Marcil était au monticule, l'équipe Lécuyer avait l'avantage d'un point sur son adversaire. A la cinquième manche, les points étaient 7 à 6 pour Lécuyer. Le lanceur Chatigny remplaça alors Marcil au monticule réussissant à empêcher l'équipe de Lécuyer de compter. La Maison Cousi-

neau réussit à enregistrer quatre autres points rendant ainsi ses points à dix.

Dans les cinq premières manches Marcil retira 8 hommes au baton tandis que Chatigny en retirait quatre dans les deux autres.

Les compteurs pour la Maison Cousineau furent: Dandurand, Claude, Miron, Chatigny, Lecompte, Leblanc, Malbeuf et Marcil.

Pour l'équipe de la salle de Billards Lécuyer ce furent: Bourdeau, Tessier, Haineault et Hallé.

Voici l'alignement des équipes: Maison Cousineau — R. Malboeuf, D. Marcil, E. Leblanc, F. Chatigny, B. Leblanc, R. Dandurand, Miron, L. Lecompte, G. Claude.

Lécuyer — J.-G. Hallé, L. Bourdeau, G. Tessier, O. Bourdeau, O. St-Aubin, R. Bourdeau, G. Tessier, J. Haineault.



IL AIMERAIT

À VOUS CONNAÎTRE

Personnellement

Votre banque vous sert avec tant de discrétion et d'efficacité que vous perdez peut-être de vue l'élément humain.

Songez, par exemple, à la confiance que vous accordez au gérant de votre succursale, souvent sans le bien connaître personnellement. Vous devriez le mieux connaître. Quand vous déposez votre argent à sa succursale, vous faites de lui et de son personnel les gardiens de votre compte et des opérations qui s'y rattachent. Vous lui faites confiance, sachant qu'il traitera vos affaires personnelles à titre strictement confidentiel.

Vous trouverez, en votre gérant de banque, un homme qui est sorti du rang, après une solide formation, et qui est toujours disposé à examiner avec vous vos besoins d'ordre financier et à vous renseigner sur les services que sa banque peut vous rendre.

Désirez-vous faire un emprunt personnel à cause d'une dépense imprévue, parlez-lui-en. Vous pouvez être assuré qu'il vous fera bon accueil et qu'il étudiera votre proposition avec sympathie. Les petits prêts sont l'un des services que votre banque tient à votre disposition. Vous serez peut-être surpris devant nombre d'autres services que vous pourriez utiliser.

Cette annonce est commanditée par votre Banque

Attendez de goûter
à ce pain de poisson
fait avec de la

Soupe aux Légumes
Condensée **Heinz**



PAIN DE POISSON
1 tasse de poisson cuit défait en petits dés
1/2 tasse de chapelure
2 cuillères à soupe de piment vert coupé en petits dés
1/2 tasse de céleri coupé en petits dés
1 cuillère à soupe d'oignon coupé en petits dés
3 oeufs, battus
1 boîte de 10 onces de Soupe aux Légumes Condensée Heinz, Sans Viande, non diluée
3 rondelles de piment vert
1 oeuf dur, coupé en tranches

Mélangez les sept premiers ingrédients. Graissez un moule à pain et disposez les rondelles de piment vert au fond. Mettez une tranche d'oeuf dur au centre de chaque rondelle. Tassez le mélange dans le moule. Faites cuire à four modéré (350° F.), de 45 à 60 minutes, ou jusqu'à ce que le pain soit ferme. Démoulez sur un plat. Servez chaud, ou faites refroidir et servez avec une salade. 10 portions froides, 6 portions chaudes.

Cette recette a été prise dans le livret de 40 pages — "57 Manières d'Employer les Soupes Condensées Heinz" — qui vient d'être publié. Demandez-en un exemplaire GRATIS à votre épicer.

DE RETOUR



Le capitaine-aumônier HERVE CHARLEBOIS, qui est de retour à Valleyfield après s'être dévoué pendant plus de quatre ans au service des âmes des soldats. Il est le fils de Mme Vve Eustache Charlebois, qui demeure sur la rue Jacques-Cartier, à Valleyfield.

M. l'abbé Charlebois faisait partie du groupe de soldats qui furent rapatriés la semaine dernière. Il était à bord du bateau "Ile de France".

Avant d'entrer dans l'armée, M. Charlebois a été professeur au Séminaire de Valleyfield ainsi que vicaire à Huntingdon. Entré dans l'armée en septembre 1940, il quittait le pays pour l'Angleterre en 1941. Il passa deux ans au pays de Galles et en Ecosse d'où il s'embarqua pour l'Italie.

Il fit toute la campagne d'Italie jusqu'au mois de février 1945. En Italie il eut l'avantage de visiter Rome et le Vatican où il fut

reçu en audience par le Saint Père. Il reçut même une Bénédiction spéciale pour lui, sa famille ainsi que les militaires dont il avait la charge spirituelle. Il passa par Assise où il célébra la messe sur le tombeau de Saint François et sur celui de Sainte Claire. Il visita aussi d'autres villes telles que Lorette, Sienna, Florence, Pise.

En février 1945, il partit de Livourne pour prendre le bateau en direction de la France où il passa par Marseille, Lyon, Dijon, Meaux et Lille. Il visita aussi Vimy qui rappelle les héros canadiens tombés à l'autre Grande Guerre. Ce voyage le conduisit jusqu'en Allemagne en passant à travers la Belgique et la Hollande. C'est en cet endroit qu'il apprit la capitulation des Allemands.

Il traversait en Angleterre le 14 juillet dernier, et c'était pour revenir vers sons pays natal, qu'il revit avec une joie indescriptible son beau pays qu'il n'avait pas revu depuis quatre longues années.

Pèlerinage annuel au sanctuaire de Rigaud

C'est dimanche, le 19 août, en la solennité de l'Assomption, qu'aura lieu le pèlerinage annuel au sanctuaire de N.-D. de Lourdes, de Rigaud.

Au sanctuaire, les messes ont lieu à 6 h. 30, 7 h. 30 et 8 h. 30 comme tous les dimanches; de plus il y aura messe du pèlerinage à 10 h.; confession et communion depuis 6 h. 30. A 2 h. 30 p.m., Chemin de la Croix prêché, salut du T.S. Sacrement et bénédiction des malades. Au retour, départ de Rigaud par les trains de 4 h. et 6 h.

La fête de l'Assomption à Notre-Dame de Bellerive dimanche prochain

Solennité de cette fête célébrée avec éclat à Bellerive — Son Excellence Mgr J.-O. Julien chantera la grand'messe — Ordre de la procession

La solennité de la fête de l'Assomption de la Très Sainte Vierge, qui aura lieu dimanche prochain, le 19 août, revêtira un cachet tout particulier dans la paroisse Notre-Dame de Bellerive. Mgr O. Julien, vicaire-apostolique du Nyassa, présidera cette grande fête, dont voici le programme:

Samedi, à 7 heures p.m. il y aura cantiques et prières à la Sainte Vierge, et ensuite confessions.

Samedi, à 9 heures p.m. les hauts-

parleurs installés sur tout le parcours de la procession, se feront entendre pour annoncer la fête du lendemain.

Dimanche matin, toute la paroisse est invitée à faire la communion générale. Il y aura à 10.15 heures a.m. une messe pontificale célébrée par Son Excellence Mgr J. O. Julien, évêque du Nyassa, avec sermon de circonstance.

Le soir à 8 heures, sermon à l'Eglise par un Rév. Père Rédempto-

Un accident survenu à la Québec Distillers cause la mort de M. Armand Bourassa

Il était âgé de 37 ans — Père de deux enfants — Accident survenu mercredi dernier — Enquête du coroner

M. Armand Bourassa a perdu la vie tragiquement, mercredi matin, alors qu'il fut enterré vivant sous du blé moulu, à la Québec Distillers. Personne ne peut malheureusement dire comment l'accident est survenu et l'enquête du coroner est d'autant plus difficile.

M. Armand Bourassa était âgé de 37 ans et père de deux enfants âgés respectivement de 3 ans et 1 1/2 an. Il laisse dans le

deuil, outre son épouse née Alida Finn, ses deux fils Donald et Richard.

Son père et sa mère, M. et Mme J. Bourassa, ses frères, Edgar, Emile et Albert. Sa belle-mère, Mme Vve J. Finn, domiciliée à Bellerive, ses beaux-frères, Hubert Ostiguy, N. Dérépenigny, May Finn et Sherman Finn.

Le verdict du coroner a été "mort accidentelle".

riste, puis procession aux flambeaux en l'honneur de la Ste-Vierge. On récitera le rosaire et on chantera les mystères avec le refrain "Ave Maria", en allant au reposoir, et "Laudate Mariam", en revenant à l'Eglise.

Un reposoir sera érigé sur la place de l'Eglise. Au retour, le salut sera chanté en plein air par l'assistance. Il y aura consécration à la Ste-Vierge et prière pour la Paix. La procession suivra les rues Danis, Dion, Boulevard du Havre et Danis.

Voici l'ordre de la procession: Commissaire ordonnateur; Croix et acolytes;

Enfants des écoles, garçons et filles;

Croisades, filles; Garde Champlain; Dames de Ste-Anne; Dames de la paroisse; Enfants de Marie;

Paroisses Ste-Cécile, Sacré-Coeur et Notre-Dame de Bellerive; Demoiselles de la paroisse; J.O.C.; J.O.C.F.;

Les Zouaves Pontificaux; 50 bouquetières; La statue de la Très Ste-Vierge; Oriflammes; Enfants de Choeur; Clergé; Gardé Dollard; La Ligue du Sacré-Coeur; Hommes et jeunes gens de la paroisse.

Une invitation spéciale est faite aux trois congrégations de la Ste-Vierge de la ville et de toute la région, aux gardes de la ville et à tous.

Venez prier notre bonne Mère du ciel, afin qu'Elle nous obtienne la paix dans le monde.

Le Comité.

Où est Gos?



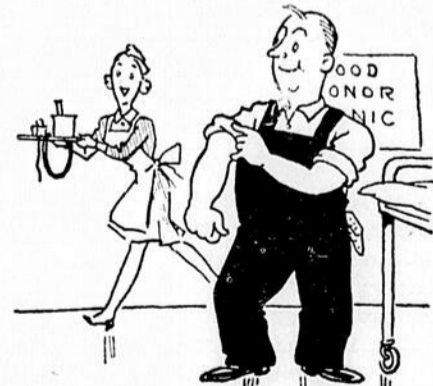
... Il s'inscrit comme donneur de sang

La Croix-Rouge canadienne s'est engagée à fournir 100,000 bouteilles de plasma au cours des prochains 12 mois. Pour remplir cet engagement, elle a besoin de sang — VOTRE SANG.

1,800 donations seront donc demandées aux citoyens de la Province de Québec chaque semaine.

Vous pouvez sauver la vie d'un des nôtres en donnant votre sang à la Croix-Rouge canadienne.

Inscrivez-vous comme donneur de sang à la Croix-Rouge, aujourd'hui même. Les cliniques de la Croix-Rouge accepteront les inscriptions à partir du 13 août. Faites votre part pour aider ceux qui font tant pour vous.



Contribuée par la BRASSERIE

Dow

MONTRÉAL

D84-QF

SOYEZ FORTS

SI VOUS SOUFFREZ DE: FAIBLESSE, COURBATURES, NERVOUSITÉ, ÉPUISEMENT, FATIGUE HABITUELLE, MANQUE D'APPÉTIT...

PRENEZ LES PILULES MORO

1566 ST-DENIS, MO

Larivière tentera de vaincre Steel pour s'assurer un combat contre La Merveille Masquée

Dimanche prochain, la soirée des lutteurs rudes — Korman, Ladue — Spencer, Madison — Langevin, Leblanc — Paul Larivière rencontrera Bob Steel dans la préliminaire — Réservez vos billets immédiatement

Bob LeBel vient encore de réussir un coup de maître, en effet, cette semaine, le populaire promoteur de Valleyfield, a su réunir dans un même programme 5 lutteurs qui se plaisent à faire la pluie et le beau temps dans le domaine de la lutte.

La finale, qui sans aucun doute sera l'une des plus mouvementées de la saison, mettra aux prises, le brutal Jim Spencer contre son grand rival, Harry Madison. Madison un ancien champion du monde qui tente présentement à reprendre son titre aura beaucoup à faire s'il veut triompher de Spencer. Le combat sera de 2 dans 3 à finir.

Al Korman qui tenta par tous les moyens de démolir le champion du monde, Georges Cagney dimanche dernier dans la finale présentée à l'aréna, reviendra ici cette fois pour rencontrer un lutteur de sa catégorie, c'est-à-dire, un des lutteurs les plus rudes parmi les mi-lourds, Monte Ladue. Ladue qui faisait la pluie et le beau temps un peu partout, n'est pas content de voir Korman malmené les lutteurs que lui se plaît à rudoyer, et c'est pourquoi il a accepté de rencontrer Korman ici, à Valleyfield. Les amateurs des fortes émotions seront servis à souhait dimanche prochain.

Bob Langevin, celui qui commença le bal, dimanche dernier sera encore ici cette semaine et rencontrera le scientifique Lucien Leblanc, le lutteur de Laprairie, dans

la deuxième préliminaire. On peut donc s'attendre à tout au cours d'un pareil combat.

Paul Larivière après la brillante victoire qu'il a remportée dimanche dernier sur Marchand, nous reviendra pour rencontrer un lutteur des plus scientifique et des mieux aimés à Valleyfield, Bob Steel. Ce combat tiendra lieu de première préliminaire. Si Paul remporte ce combat qui s'annonce très scientifique, Bob LeBel, selon sa promesse le bouclerait avec la Merveille Masquée, dans un combat qui sera présenté ici dans quinze jours.

L'action ne fera certainement pas défaut dimanche prochain, et Bob LeBel a pris des précautions pour que des scènes comme celles que Langevin a fait naître dimanche dernier n'arrivent plus, chaque lutteur sera averti avant de monter dans l'arène, de régler leurs comptes en dedans des cables et non pas en dehors.

Service médical pour les dimanches de la saison d'été

Le Dr Paul-E. Larivière sera de garde dimanche prochain, le 12 août. Toute la population de Valleyfield est priée de prendre note de cette nouvelle.

La clinique des donneurs de sang est remise à plus tard

La population de Salaberry-de-Valleyfield est priée de noter que la clinique mobile des donneurs de sang, sous les auspices de la Croix-Rouge Canadienne, qui devait avoir lieu lundi prochain, le 20 août, à la salle des Chevaliers de Colomb, n'aura pas lieu à cette date.

La victoire sur le Japon a dérangé toute l'organisation de cette clinique qui aura lieu plus tard. La date n'est pas encore décidée, mais les citoyens de Valleyfield peuvent être certains qu'il y aura une clinique à une date ultérieure. On en annoncera la date dans le journal.

Ste-Martine serait dotée d'un aréna

Initiative du Cercle des Jeunes

Les membres du Cercle des Jeunes, de Ste-Martine, ont le plaisir de faire connaître aux paroissiens de Ste-Martine et des paroisses environnantes que l'on projette de construire un aréna dans le village et qu'ils vendront des parts à \$100.00 chacune.

Toutefois le Cercle serait reconnaissant pour toute souscription si minime soit-elle. C'est avec plaisir et reconnaissance qu'ils recevront les personnes qui voudront souscrire.

Pour plus de amples renseignements, on est prié de s'adresser à M. Albert Vachon, ou à M. Jos Venus, à Ste-Martine.

Rémi Benoit se révèle un fameux cycliste et remporte la course de 25 milles

Il parcourt le trajet en 1 heure et 23 minutes — Lupien remporte le trophée pour s'être classé premier dans la course de 17 milles — René Mercier se classe bon premier

Favorisés par une belle température au début de l'après-midi de dimanche dernier, les coureurs du club Cycliste Salaberry Inc., ont parcouru les trois épreuves avec une rapidité surprenante.

Royal Hallé, Rémi Benoit et L. Chatel furent les trois seuls concurrents à participer à l'épreuve de 25 milles disputée dimanche dernier.

Le départ pour cette course se fit à une heure précise et Rémi Benoit remporta les honneurs alors qu'il franchissait la ligne d'arrivée, 123 après son départ. C'est donc dire qu'il a parcouru le mille en 3 minutes 25 secondes.

Royal Hallé, qui jusqu'à Nitro Village était à la tête, perdit soudain du terrain et finit la course en deuxième position, peut de temps après Benoit. Malheureusement, Chatel dut abandonner la course à 14 milles de Valleyfield, à cause d'une crevaison de pneu.

Dans l'épreuve de 17 milles, Gérard Lupien, qui en était à sa première épreuve, s'en est tiré assez facilement en remportant la première position ayant une bonne avance sur ses adversaires. Il y avait neuf partants dans cette course.

Toutefois, la plus grosse surprise fut causée par René Mercier, jeune cycliste qui, à cause de son jeune âge s'était vu refusé dans la classe "débutant". Cependant, dimanche dernier, étant seul dans la classe "écologiste", les autres concurrents de la course de 6 milles se décidèrent enfin de l'accepter dans leur rang.

Au départ, Mercier prit les devants et traversa la ligne d'arrivée presque deux minutes avant son plus proche adversaire. C'était la première fois que la chose arrivait depuis la formation du club. Il remporta un magnifique trophée et reçut des félicitations de tous les concurrents et des centaines de personnes qui se trouvaient réunies au local du Club.

Voici maintenant les rapports des autres courses: Mendoza Emond rapporta la course lente Gérard Lupien se classa premier au cours de l'épreuve sur planche; Maurice Laframboise remporta la deuxième course lente tandis que Guy Haineault remporta la deuxième course sur planche.

Tournoi de balle-molle de la Garde Champlain le 2 septembre prochain

Les organisateurs du grand tournoi de balle-molle de la Garde Champlain Ind. Inc., prient les amateurs de ne pas oublier leur grand tournoi annuel qui aura lieu sur le terrain du Séminaire de Valleyfield, le 2 septembre prochain.

Ce grand tournoi est ouvert à toutes les équipes du comté de Beauharnois et le prix d'entrée par équipe est de \$1.00. Les gérants qui ont le désir de prendre part au tournoi devront envoyer leur entrée à M. Richmond Montpetit, 10, rue Penon, Valleyfield, Tél. 231.

L'Exposition Agricole

(Suite de la page 1)

Vachon, porcs et moutons; M. Louis Marchand, produits féminins (Aréna); M. Roméo Viau, légumes (Aréna); M. Gilbert Laberge, comité de réception; Mlle Yvonne Chevrefils, cercles de fermières (Aréna).

Département des Dames

Les membres des cercles de fermières du comté de Beauharnois sont priées de prendre connaissance de la liste des ouvrages qui leur est spécialement offerte. Ces listes sont entre les mains des conseillères de chaque cercle. Vous pourrez également exposer les ouvrages mentionnés ci-dessous lesquels sont offerts à toutes les dames et jeunes filles du comté.

Bas de tennis; Chaussettes pour homme, tricot, laine domestique. Bas avec talon; Chandail fermé, sans manche, pour homme, tricot à la main, laine commerciale; Chandail ou gilet, à la broche, laine commerciale; Châle au crochet; Ceinture tissée, pour dame ou jeune fille, matériel et modèle au choix; Chemise pour homme, modèle et matériel au choix; Couvre-pieds neuf, piqué à la main, non lavé; Drap brodé; Gants pour dame, tricot de fil; Habit de garçonnet refait dans du vieux; Laine domestique, un écheveau, pour tricot, deux brins, couleur au choix; Robe pour fillette, en laine commerciale, tricot à la main; Robe de nuit pour dame, travail de fantaisie; Robe de chambre pour dame, modèle et matériel au choix; Sac à linge, buanderie; Tales d'oreillers brodées, une paire; Tapis crochétés, en laine; Tapis de porte, crocheté, modèle et matériel au choix; Tissu quadrillé, une pièce, tissage uni ou croisé, non foulé, pour jupe ou manteau, longueur au choix.

COMBIEN DE MAINS AVEZ-VOUS?

Vous avez autant de mains que vous avez d'appareils électriques dans votre demeure ou dans vos bâtiments de ferme. Pour tirer tout le rendement possible de votre service électrique vous devez avoir tous les fils nécessaires. S'il vous en faut plus que vous n'en avez—ou si vous voulez installer l'électricité chez vous pour la première fois—nous sommes anxieux de vous aider.

VOICI CE QUE NOUS VOUS OFFRONS:

Nous paierons le coût de l'installation. Vous nous rembourserons par versements mensuels aussi minimes qu'une piastre par mois qui s'ajouteront à votre compte mensuel d'électricité.

N'oubliez jamais que vous pouvez obtenir un meilleur rendement et un rendement à meilleur marché en vous servant de l'électricité.

The Shawinigan Water & Power Company
 Électricité • Produits Chimiques
 GÉNIE CIVIL • TRANSPORT • CONSTRUCTION

Beauharnois

SOUHAITS DE FETE

Meilleurs voeux de bonne fête à M. Lionel Banville, qui célébra son anniversaire de naissance le 11 août. De la part de ses parents, M. et Mme Oscar Banville.

Meilleurs voeux de bonne fête à Mme Rosario Laurin, qui célébra son anniversaire de naissance le 18 août. De la part de son époux.

Meilleurs souhaits de bonne fête à Mlle Rose Patenaude, de Mont-réal, qui célébra son anniversaire de naissance le 12 août. De la part de ses amies, Mlles Denise et Thérèse Néron.

Bonne fête à Leila Good, à l'occasion de son anniversaire de naissance, le 12 août. De la part de sa grand'mère, Mme Pierre Laurin.

Bonne fête à M. Lucien Boivin, qui célébra son anniversaire de naissance le 17 août. De la part de ses parents, M. et Mme Armand Boivin.

Meilleurs souhaits de bonne fête à Mlle Denise Néron, qui célébra son anniversaire de naissance le 12 août. De la part de ses parents, M. et Mme Eugène Néron, de sa soeur Thérèse et de ses frères.

Bonne fête à Jean-Jacques Fortin à l'occasion de son 5e anniversaire de naissance, le 10 août. De la part de ses parents, M. et Mme Aldéric Fortier, de ses soeurs et frères, et de sa marraine, Mme Lucien Bergeron.

Bonne fête à Mlle Yolande Faubert, qui célébra son anniversaire de naissance le 10 août. De la part de ses grands-parents, M. et Mme A. Faubert.

Bonne fête à Mlle Pierrette Mor-

GRAND CONCOURS AMATEUR

MARDI SOIR

Le 28 Août 8.30 p.m.

POUR LES COMTES VALLEYFIELD - BEAUHARNOIS

Si vous avez quelques talents, musical ou artistique, et que vous voulez prendre part au grand concours amateur qui aura lieu à

L'Aréna de Valleyfield

adressez-vous à

23, rue Nicholson, ou téléphonez Valleyfield 139

PLUSIEURS BEAUX PRIX AUX GAGNANTS

risseau, à l'occasion de son anniversaire de naissance, le 9 août. De la part de sa grand'mère, de ses oncles et tantes.

Bonne fête à M. Marcellin Néron, qui célébra son anniversaire de naissance, le 10 août. De la part de ses parents, M. et Mme Eugène Néron.

Meilleurs voeux de santé et de bonheur à M. et Mme Georges Tremblay à l'occasion de leur 4e anniversaire de mariage, le 9 août. De la part de leurs parents et amis de Beauharnois.

Meilleurs voeux de bonne fête à Mme Eusébe Faille qui célébra son anniversaire de naissance le 20

août. De la part de sa soeur, Mme Joseph Primeau.

Bonne fête à Pierrette Masse à l'occasion de son 4e anniversaire de naissance, le 8 août. De la part de sa petite cousine, Mlle Laurence Bergeron.

Messes anniversaires

Leduc: Lundi, le 13 août 1945, en l'église St-Clément de Beauharnois, fut chantée une messe de 7e anniversaire, pour le repos de l'âme de M. Albini Leduc, recommandée par son fils Adrien.

Lefebvre: Mardi, le 14 août 1945 en l'église paroissiale de Beauharnois, sera chantée une messe de 3e anniversaire, pour le repos de l'âme de M. Alexandre Lefebvre, recommandée par son épouse.

Soublière: Mercredi, le 15 août

Un octroi à l'oeuvre des vacances

A Beauharnois

Le secrétaire de l'oeuvre des va-

1945, en l'église paroissiale de Beauharnois, fut chantée une messe de 30e jour, pour le repos de l'âme de M. John Soublière, recommandée par Mme Antoine DeLaplante.

Paquette: Jeudi, le 16 août 1945, en l'église St-Clément de Beauharnois, sera chantée une messe de 1er anniversaire, pour le repos de l'âme de M. Napoléon Paquette, recommandée par M. et Mme Henri Barber.

cancés à Beauharnois, M. G. H. Daigneault, recevra ces jours-ci, un chèque de la part de la cité de Beauharnois, en réponse à sa demande d'octroi pour l'oeuvre si bienfaisante qu'il représente.

M. l'échevin Raoul David, proposa que l'octroi soit fixé à \$25.00 et M. l'échevin Urgel Charette seconda la motion. Cette proposition rencontra l'approbation de tous les membres du conseil.

Tribune Libre

M. le directeur,
La Gazette de Valleyfield,
Valleyfield.

Monsieur,

Laissez-moi d'abord, M. le directeur, souligner le caractère bizarre de cette prétendue "nouvelle" reçue à la "dernière minute" et publiée dans le Progrès de Valleyfield du 2 août 1945. En effet, bien loin de se limiter à l'énoncé d'un fait, cette "nouvelle" commente assez longuement de prétendus faits et elle en tire des conclusions.

Pour une nouvelle c'en est toute une! Le Progrès de Valleyfield pourra désormais se féliciter d'avoir rivalisé une fois, sa carrière durant, avec les journaux à sensation de l'heure: la Patrie et le Petit Journal. Que nos adversaires se rassurent: le Bloc Populaire n'est pas au fond des ennuis de la Cité. Ses députés et ses organisateurs placent l'intérêt de la Cité bien avant l'égoïsme et les ambitions de ceux qui ont inspiré cet article du Progrès de Valleyfield.

Si la Cité a des ennuis, qui les lui a causés? Qui? Qui?

Est-ce le Bloc qui a inscrit dans les règlements municipaux des dis-

(Suite à la page 10)

Inscriptions aux Arts et Métiers

Ouverture des cours le 10 septembre — Spécialités nouvelles — Les paroisses environnantes peuvent fréquenter cette école

L'Ecole d'Arts et Métiers de Valleyfield annonce la reprise de ses cours de jour, le 10 septembre prochain à 9 heures. Cependant l'inscription des nouveaux élèves peut se faire du lundi, 27 août au mardi, 4 septembre, alors que le directeur de l'Ecole, M. Robert Ricard sera à son bureau pour recevoir les parents intéressés.

Comme par le passé les étudiants y recevront des cours de mathématiques, de sciences, d'anglais, de lectures de plans, de menuiserie, de mécanique d'ajustage, de dessin industriel.

Cette année les autorités de l'école, devant le désir de plusieurs élèves, annoncent l'ouverture de cours de chimie, d'électricité, de forge, de soudure et de fonderie.

On sait que depuis l'an dernier, cette maison d'enseignement qui s'appelait Centre d'Initiation Artisanale est devenue Ecole d'Arts et Métiers par l'ouverture d'un nou-

veau cours d'études de trois ans, auquel est admis tout élève ayant terminé sa neuvième année d'études primaires. Tout élève ayant terminé sa septième année, peut cependant s'inscrire au cours de deux ans préparatoires aux Arts et Métiers.

Un professeur a été chargé du service d'orientation psychologique des étudiants durant leurs années d'études. Ce service permettra de juger de la valeur et des aptitudes de tout étudiant et les aidera à choisir le métier qui leur convient le mieux.

Un personnel compétent et spécialisé distribue l'enseignement dans les diverses matières au programme.

Cette Ecole située à l'angle de la rue Champlain et du chemin Larocque à Valleyfield est d'accès facile tant pour les élèves de la ville que des paroisses environnantes. Un service d'autobus et le chemin de fer leur permet d'arriver à temps pour l'heure des cours.

Secrétariat de la Province

Avis aux Etudiants

L'enregistrement des nouveaux élèves à l'école d'

ARTS et METIERS

VALLEYFIELD, P.Q.

se fera du

Lundi, 27 août, au

Mardi, 4 septembre

L'avant-midi: de 9h. à 11h.

l'après-midi: de 2h. à 5h.

- et -

Lundi et Jeudi soirs: de 7h. à 8h.

(16-23-P)

Employez la Farine

"SNOWFLAKE"

Pour vos gâteaux et pâtisseries

Votre marchand peut maintenant se procurer de la Farine Snowflake.

McDonald & Robb Limitee

Valleyfield, Que.



Un grand succès marque la vente de bestiaux Ayrshire à la ferme Burnside

"On peut être assuré de l'avenir de la race Ayrshire ainsi que de la bonne administration des fermes, en constatant le succès que remporte aujourd'hui la vente des bestiaux Ayrshire ici, à la ferme Burnside", déclarait le Dr L. A. Donovan, de St-Jean, N.B., ancien président de la "Canadian Ayrshire Breeder's Association".

Le plus haut prix payé à la vente de la ferme Burnside, samedi dernier, l'a été par l'hon. Adélar God-

bout, qui paya la somme de \$1,075.00 pour un taureau de 9 mois. Ce taureau avait remporté le "Burnside Honor Roll".

On sait que M. Godbout possède à Prélighsburg, Qué., une très belle ferme.

Plusieurs éleveurs de renom étaient présents à cette vente qui comme nous le disons plus haut a remporté un magnifique succès.

Cette vente eut lieu à Huntingdon.

Valleyfield, le 5 août 1945, à M. et Mme Georges Vinet, née Marie-Ange Poirier, un fils, baptisé Joseph Jean-Pierre Charles Royal. Parrain et marraine, M. et Mme Charles Vinet. Porteuse, Mme Gustave Pilon. L'enfant fut baptisé par le curé Omer Séguin, de St-Louis de Gonzague.

MAJOR: A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, le 29 juillet 1945, à M. et Mme Armand Major, née Yvette Proulx, une fille, baptisée Marie Claire Monique. Parrain et marraine, M. et Mme Paul Major. Porteuse, Mlle Gabrielle Major.

HALLE: A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, le 31 juillet 1945, à M. et Mme René Hallé, née Gilberte Dorais, un fils, baptisé Joseph Jacques Yves. Parrain et marraine, M. et Mme Octave Dorais, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle René Dorais. L'enfant fut baptisé par le chanoine A. Pilon.

McLELLAN: A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, le 28 juillet 1945, à M. et Mme J. C. McLellan, née Marguerite Gilles, une fille, baptisée Sheila. Parrain et marraine, M. et Mme McInnis. L'enfant fut baptisée par M. le Chanoine A. Pilon.

BENOIT: A Montréal, le 26 juillet 1945, à M. et Mme Lucien Benoit, née Germaine Pelletier, une fille, baptisée Marie Anne Cécile. Parrain et marraine, M. Gérard Pelletier, oncle de l'enfant et Mme J. Pelletier, grand-mère de l'enfant. Porteuse, Mme E. Benoit, grand-mère de l'enfant.

LANCÔT: A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, le 6 août 1945, à M. et Mme Rodolphe Lantôt, née Hervetta Aumais, un fils, baptisé Joseph Paul Gilles. Parrain et marraine, M. et Mme J. P. Aumais. Porteuse, Mme Ovide Aumais.

LOISELLE: A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, le 6 août 1945, à M. et Mme Edgar Loiseau, née Marguerite Arsenault, un fils, baptisé Joseph Ovide Jean-Paul. Parrain et marraine, M. et Mme Ovide Brisson. Porteuse, Mme Alphonse Turbise.

ETATS CIVILS

Naissances

GENDRON: A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, le 1er août 1945, à M. et Mme Adrien Gendron, née Jeanne Filiatrault, un fils, baptisé Joseph Pierre Omer Jacques. Parrain et marraine, M. et Mme Omer Gendron. Porteuse, Mlle Réjeanne Lacombe.

LACROIX: A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, le 29 juillet 1945, à M. et Mme Raoul Lacroix, née Simonne DeGagné, une fille, baptisée Marie Marguerite Louise. Parrain et marraine, M. et Mme Lucien Bédard. Porteuse, Mme Georges Barrette. L'enfant fut baptisée par M. l'abbé Leboeuf.

MONNIERE: A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, le 1er août 1945, à M. et Mme Ovide Monnière, née Lourdes Meunier, une fille, baptisée Marie Agnès Rachel Cécile. Parrain et marraine, M. et Mme Isidore Monnière. Porteuse, Mme Eugène Meunier.

MORRISSETTE: A l'Hôtel-Dieu

de Valleyfield, le 29 juillet 1945, à M. et Mme Alexis Morrissette, née Dora Rochefort, une fille, baptisée Marie Diane Suzanne. Parrain et marraine, M. et Mme Armand Morrissette. Porteuse, Mlle Rose Morrissette. L'enfant fut baptisée par M. l'abbé F. Amyot.

McSWEEN: A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, le 1er août 1945, à M. et Mme Roland McSween, née Marcelle Gagné, un fils, baptisé Joseph René Alain. Parrain et marraine, M. et Mme René McSween. Porteuse, Mme Desgroselliers. L'enfant fut baptisé par le curé André de St. Timothée.

DESCHAMBEAULT: A l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, le 4 août 1945, à M. et Mme Téléphore Deschambeault, née Béatrice Fournier, un fils, baptisé Joseph Osias André Gaétan. Parrain et marraine, M. et Mme Osias Quesnel. Porteuse, Mlle Yvonne Fournier. L'enfant fut baptisé par M. l'abbé Levac.

VINET: A l'Hôtel-Dieu de Val-

Tribune libre...

(Suite de la page 9)

positions attaquables en justice? Est-ce le Bloc qui outrepassa les pouvoirs conférés à la Cité par ces dispositions? Est-ce le Bloc qui a congédié deux employés municipaux en violation des dispositions de la Loi du Service Sélectif National? Est-ce le Bloc qui a destitué, sans raison et illégalement, un évaluateur municipal régulièrement nommé? Le procureur de M. Paul Viau qui a intenté une injonction contre la Cité est-il un partisan du Bloc Populaire? L'avocat de M. Napoléon Poulin que la Cité a dû réinstaller, est-il un partisan du Bloc?

Il y a des individus qui ont la facilité et parfois la manie de susciter eux-mêmes les ennuis et les tracas qui les accablent ensuite. Chose remarquable, c'est que ces troubles se présentent chaque fois que ces mêmes individus veulent cacher leurs fautes ou encore tentent de rejeter leurs responsabilités sur les autres...

Je vous prierais en outre de dire à vos lecteurs que nous voulons l'essor industriel de notre Cité, tout autant que les amis du Progrès de Valleyfield. Qu'il n'essaie pas de faire croire que nous sommes opposés à ce que nos concitoyens se trouvent un gagne-pain. Notre programme politique, nos discours en chambre, nos actes publics démontrent combien grand est notre souci d'appliquer des conditions sociales plus humaines, de procurer du travail aux employés des usines de guerre qui fermeront leurs portes et de réhabiliter les soldats qui reviennent du front.

Enfin, si ces nouvellistes-fantaisistes avaient interverti les rôles dans cet article du 2 août du Progrès de Valleyfield, s'ils avaient écrit que les rambures politiques de leurs amis sont plus fortes que l'intérêt des résidents de la Cité, ils auraient été le porte-parole de la vérité et ils auraient satisfait leurs lecteurs qui ne veulent pas plus de la dictature ici qu'ils ne l'ont voulue en Europe. Malheureusement, ils ont écrit le contraire. C'est une fausseté.

Je vous demande donc, M. le directeur, de publier ce communiqué

qui contient un démenti formel aux accusations lancées contre le Bloc Populaire par le Progrès de Valleyfield dont je suis le représentant au Provincial pour le comté de Beauharnois.

Bien à vous,

ALBERT LEMIEUX,
Député de Beauharnois.

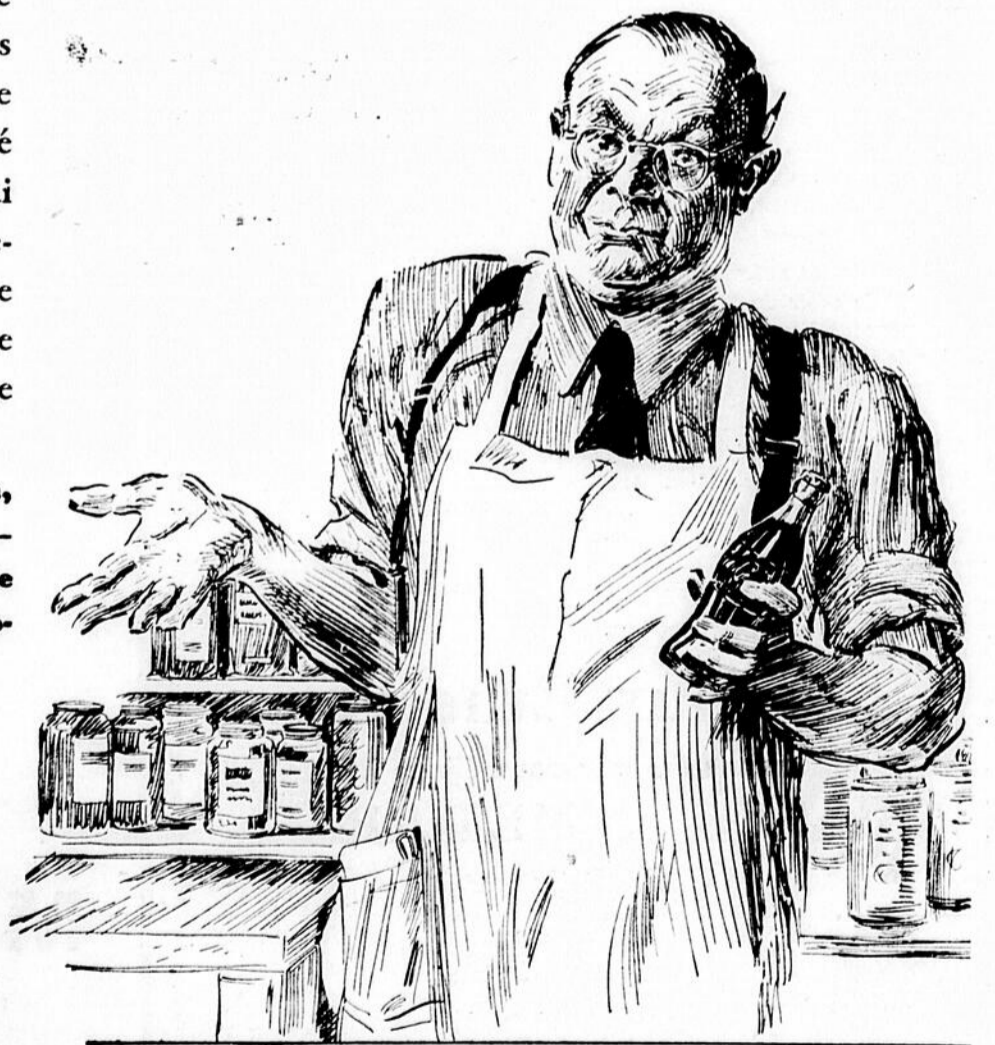
“Je regrette, nous manquons de Coke”

Dans tout le pays, c'est la même histoire — partout, les marchands sont à court de Coca-Cola par suite du manque de sucre universel causé par le désordre et la confusion qui résultent de la guerre. Et naturellement, moins nous obtenons de sucre, moins vous obtenez de Coke — car le Coca-Cola ne transige jamais avec la qualité.

Mais, qu'importe ce qui arrivera, vous pouvez avoir la certitude — maintenant et à l'avenir — que le peu de Coke qu'il y a, est le produit authentique.



"Coke" = Coca-Cola
Coca-Cola et son abréviation "Coke" sont des marques déposées qui identifient seulement le produit de The Coca-Cola Company of Canada, Limited.



Embouteilleur autorisé de "COCA-COLA"
MAJESTIC BOTTLING WORKS
Téléphone 1038 Valleyfield, P.Q.

LUTTE

Aréna
DE
Valleyfield
DIMANCHE, LE
19 AOUT

FINALE

2 - 3 ————— 2 - 3

JIM SPENCER
VS
HARRY MADISON

AL. KORMAN
VS
MONTE LADUE

2 — Préliminaires — 2

Nouveaux prix
d'admission:

75c réservés 50c générale
enfants accompagnés de
leurs parents admis.
Réservation: Tél. 1292

**Les Hôteliers
et les "Vieux"
aux prises**

Bien entendu, au
cours d'une joute de
balle-molle

La reddition totale de l'armée nipponne aux mains des Alliés a suscité une grande joie au sein de notre population mardi soir dernier. Cette joie n'aurait pas été aussi complète n'eût été l'excellente joute de balle-molle qui eut lieu au terrain de la War Assets à peu près à la même heure que la nouvelle de la cessation des hostilités dans le monde.

Les deux équipes aux prises, les Hôteliers et les "Has Been" ou Vieux, donnèrent une exhibition que les spectateurs et les joueurs mêmes n'oublieront pas pour plusieurs jours sinon des semaines.

L'alignement des équipes suffira pour donner un vif aperçu du calibre des joueurs et de leurs capacités individuelles. Ajoutons immédiatement que la partie se joue encore dans les lieux de rendez-vous à Valleyfield et que les joueurs sont à la recherche de "masseurs" expérimentés depuis 9 heures mardi soir.

Pour protéger les joueurs on avait réservé deux ambulances et des aides-gardes-malades surtout pour la

(Suite à la page 12)

Qualité sans Egale
THÉ ET CAFÉ
"SALADA"

**Le Canada a payé comptant
tous ses achats de l'extérieur
au cours du dernier conflit**

Intéressante causerie de M. Ernest J. Millen, de Montréal, devant les membres du Club Rotary, à Valleyfield, lundi dernier — Les ressources naturelles du Canada — Présence du gouverneur du district

Depuis sa fondation le Club Rotary de Valleyfield a toujours eu l'honneur de recevoir dans ses murs des conférenciers qui ont su intéresser les membres au plus haut point. L'assemblée régulière qui eut lieu lundi dernier, au Château Salaberry, ne fut pas une exception.

Les quelques 20 membres et leurs invités présents à cette convocation eurent le privilège d'entendre M. J. Ernest Millen, président de Millen & Son Limited de Montréal. M. Millen expliqua au début de ses remarques la fondation du Canada et le rôle important joué par nos ancêtres: Jacques-Cartier, Dollard des Ormaux, Champlain, Père Marquette, et autres. Il cita les nombreuses et glorieuses pages de notre Canada.

C'est à la France, continue-t-il, que le Canada doit son existence. La grandeur de ce fameux pays bilingue est favorisée par des ressources naturelles incomparables. L'Acte de Westminster a assuré l'indépendance du Canada. Le conférencier donna des explications sur l'excellente situation financière de notre pays, les taxes, les gouvernements, les salaires, les obligations de la Victoire, l'excellente position financière de nos banques, notre fameuse Police Montée, l'effort de guerre du Canada l'agriculture, les forêts, l'industrie du textile qui emploie plus de 150.000 canadiens, la pêche qui occupe 5.000.000 d'hommes, etc.

En terminant il déclara à l'assistance qu'il ne faut pas oublier que le Canada a payé comptant pour tous ses achats faits à l'étranger au cours de la dernière guerre mondiale, 1939-45.

On remarquait à cette assemblée le gouverneur du district no 170, M. Douglas Silverston, qui rendait

une visite fraternelle aux rotariens de cette ville.

Au nombre des invités de M. Millen qui assistaient à cette assemblée on remarquait: MM. G. Tougas, Marc Viau, Léo-Georges Perron, M. Pareyre, M. Brassard, M. Philippe Levac était l'invité de M. Arthur Sullivan.

Le conférencier a été présenté par le Dr O. E. Caza et on avait confié à M. Arthur Sullivan la charge délicate de remercier M. Millen.

L'assemblée était sous la présidence de Me Gontran Saintonge.

POUR LES DAMES



Il nous fait plaisir d'annoncer l'arrivée d'un superbe choix de

**Manteaux
et
Robes**

Pour l'automne à des prix plus modérés. Nous vous invitons de réserver votre manteau dès maintenant.

chez

Charlie Rosen

VALLEYFIELD, P.Q.

MEME PRIX QU'À MONTREAL

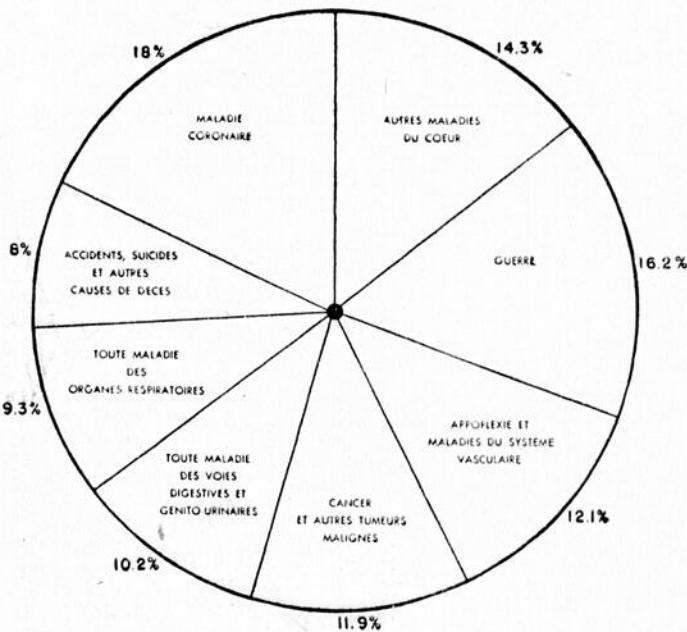
Les Gens Vivent-ils Vraiment Plus Longtemps?

En effet un plus grand nombre de personnes atteignent un âge plus avancé à présent qu'au commencement de ce siècle. C'est à cause des grands progrès qui ont été faits dans la baisse de la mortalité infantile.

Des recherches, faites récemment dans les groupes entre les âges de 35 à 45 ans, indiquent une très légère augmentation seulement dans l'expectative de vie et c'est dans ce groupe que la majeure partie de l'assurance-vie est souscrite.

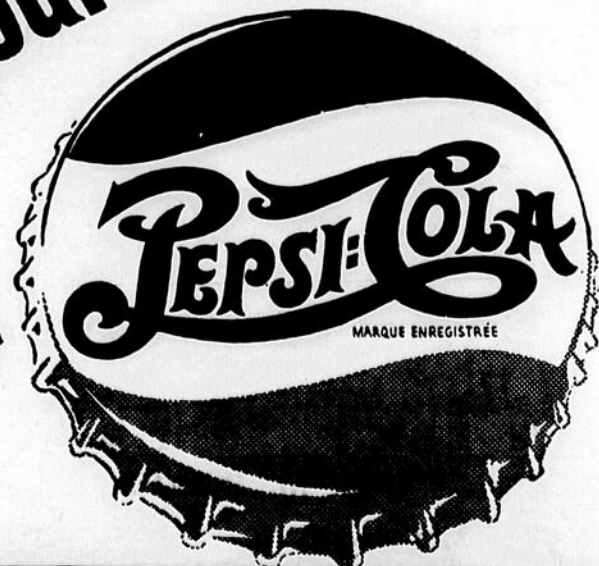
Les méthodes modernes du traitement des maladies, telles que la tuberculose, le cancer et la pneumonie, ont donné des résultats encourageants, mais ces derniers sont largement contrebalancés par l'augmentation de la mortalité due aux maladies de coeur et morts accidentelles, ces dernières pouvant être attribuées à l'accélération de notre vie moderne.

Cette question de fait discutée à l'assemblée annuelle de la Canada Life est illustrée par le diagramme suivant.



Ce diagramme repose sur l'analyse faite du nombre de décès survenus en 1944 parmi les assurés de la Canada Life.

**Toujours
un
régal**



IL N'Y A PAS DE MEILLEUR BREUVAGE GAZEUX

LA GAZETTE DE VALLEYFIELD

VOUS ECONOMISEREZ EN VISITANT CHAQUE SEMAINE NOTRE RAYON D'EPICERIES ET VIANDES AU SOUS-SOL.



TEL. 316 VALLEYFIELD

BUVEZ
PEPSE-COLA
... IL
ETANCHE LA SOIF

Au VICTORIA
P. CHARETTE et G. GENDRON, props.
Le restaurant idéal pour un bon repas à toute heure du jour et de la nuit.
BAR-B-Q
BIERES et VINS
Cigares - Journaux - Liqueurs
175, RUE VICTORIA VALLEYFIELD, P.Q.



LANIEL & FILS, Enrg.
Horlogers-bijoutiers
23b, rue St-Laurent,
Valleyfield
MONTRES "GRUEN"
QUALITE ET
PRECISION

Page 12

Jeudi, le 16 août, 1945

La mauvaise température nuit et oblige à discontinuer les courses dimanche

Un programme de choix dimanche dernier — Les meilleurs chevaux de la province étaient présent — Un accident grave au cours du premier hit du free-for-all

Il est tout à fait malheureux que la pluie ait mise les organisateurs de courses sous harnais, Vinet, Cho-

lette et Crépin, dans l'obligation de discontinuer la représentation de dimanche dernier alors que les meilleurs chevaux de la province étaient réunis à Valleyfield.

En effet, on comptait parmi les chevaux présents dimanche, les suivants: Pointer Grattan, Royal Henley Toddy Girl, Mr. Hume, Lily B. et un grand nombre d'autres.

Les spectateurs ne purent malheureusement assister qu'à trois hits, alors qu'on dut discontinuer les courses à cause de l'état de la piste et de la pluie.

Toutefois, les spectateurs goûtèrent beaucoup les trois hits dont ils furent témoins. Quelques uns disent même que ce fut les meilleurs et les plus vites de la saison.

Dans la classe 2.26, Mr. Hume appartenant à M. Achille Picard de Huntingdon, se classa bon premier en parcourant le mille en 2.12½.

Ingleside, propriété de M. Jim Connors de Cornwall remporta les honneurs du premier hit de la classe 2.22 à laquelle les chevaux suivants prenaient part: Dolly Direct de M. Leduc, Wild Cat, Hollywood Frances de Tl. Brault, de Howick et Dan Spencer.

Ingleside arriva premier suivi de près par Hollywood Frances de M. Albert Brault, Dolly Direct se classa troisième. Malgré la valeur de toutes les courses, la grosse surprise de dimanche dernier fut la victoire de Hollywood Frances sur Dolly Direct.

L'on concédait généralement la course à Ingleside, mais les paris se faisaient surtout sur la propriété de M. Albert Brault, Hollywood Frances et le cheval de W. Bolly, Dolly Direct.

Hollywood Frances prouva sa supériorité, dimanche dernier, en se classant bon deuxième avec une avance assez confortable sur son adversaire Dolly Direct qui se classa troisième.

Le temps de cette course fut de 2.13½.

Au cours du grand free-for-all qui fut remporté par Finland en 2.11½, un accident assez grave qui aurait pu coûter l'avenir de trois bons chevaux, attrista un peu le spectacle. Les opinions sont beaucoup partagés sur les origines de l'accident, mais l'on croit généralement que celle-ci est la plus exacte.

Ingleside se trouvait première suivit d'assez près de Miss Vera Bars qui se sentait chauffer par Miss Irene Scott, de M. Cholette de Valleyfield, tandis que Widower Brattan venait en quatrième position une bonne distance en arrière de Irene Scott.

Au dernier quart de mille, Irene Scott, se laissa aller dans un "sprint" et rejoignit Miss Vera Bars, si bien

**LECTEURS
AVIS A NOS**
Nous désirons informer encore une fois nos lecteurs que nous ne pouvons publier les communiqués qui nous sont adressés à moins qu'ils soient dûment signés.
Cette semaine nous recevons trois communiqués de nos campagnes et de la ville de Valleyfield que nous devons jeter au panier. Nos lecteurs comprendront qu'il s'agit d'un principe élémentaire de presse qu'il nous faut rigoureusement observé en tout temps.
Il faut signer les communiqués adressés à nos bureaux.
LA DIRECTION

LES HOTELIERS...

Suite de la page 11) personne qui avait l'audace de frapper un deux buts ou plus. Les "vaches" vachèrent amicalement et l'interférence était réellement bloquée... toujours sans coopération des arbitres.

M. Robertson obtint une moyenne de 1000 au champ et .333 au bâton. Ce record de 1000 a été obtenu grâce aux coups bien distancés, (partout ailleurs qu'à l'arrêt-court), des joueurs adversaires.

M. Vinet fit la course de buts avec une moyenne plus élevée que Peter H., un record moderne, nous dit-on. Les Hôteliers auraient gagné 11½ à 13%. Nous n'offrons aucune garantie à ces avancés....

Alignement des équipes:

Hôteliers: Napoléon Aumais, Pepper Martin, Emile Perron, Léo-Georges Perron, Lucien Leduc, Fred Soucy, Arthur Vinet, Romuald Théorét, Maurice Mallette, Georges Laframboise et des centaines de bénévoles.

Les Vieux: Henri Houde, E. Robertson, H. Conroy, T. Delage, Paul Tassé, E. Potter, Yves Godbout, et tous les spectateurs.

Arbitres: Un bouffon et un comédien.

Grand DEBAT oratoire
MARIAGE VIEUX
ou
MARIAGE JEUNE

Débatants:

Jean Gagné, B.A.
Maurice Boyer, B.A.
Bernard Pilon, B.A.
Roger Thibert, B.A.

ARTISTE INVITEE

Rachel Brassard
VALLEYFIELD

28 août

BEAUHARNOIS

30 août

CHEZ LEONARD

OUVERTURE



VENEZ

CHOISIR DES MAINTENANT VOTRE MANTEAU DE FOURRURE A NOTRE MAGASIN

Nos manteaux de FOURRURE sont d'allure juvénile, ils sont aussi à la fois pimpants et féminins — mettant en lumière la toute dernière nouveauté pour l'automne.

SPECIAL

Nous vous offrons en spécial pour l'ouverture de notre vente dans la fourrure un chic manteau de fourrure à \$115.00.

Nous avons aussi un grand choix de manteaux d'hiver d'un très grand chic. Tout léger dépôt vous réservera votre manteau.

VENEZ VISITER NOTRE MAGASIN

Chez Leonard

M. M. POIRIER, gérant

4, rue du Marché

Téléphone 1087

VALLEYFIELD, P.Q.